

Rencontre au siège du parti pour dénoncer les violations des droits de l'Homme dans les prisons du polsario à Tindouf

L'USFP et l'Alliance sahraouie pour la défense des victimes de la prison Arrachid à Tindouf organisent une rencontre en vue de dénoncer les graves violations des droits de l'Homme perpétrées dans les prisons du polsario à Tindouf. Cette rencontre est prévue ce vendredi à partir de 9 heures au siège central du parti, sis Boulevard El Aarar, quartier Riad à Rabat.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10436

Jeudi 13 Février 2025

On le doit aux choix désastreux adoptés par le gouvernement

Les viandes rouges *Un luxe de plus en plus inaccessible*



Le rapport de la Cour des comptes débattu par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie Essalek El Moussaoui : *En tant que pouvoir législatif, nous sommes tenus d'assurer un suivi rigoureux des recommandations de la Cour des comptes*

Page 2



La vaccination, le seul moyen efficace contre la rougeole

Page 7

Le rapport de la Cour des comptes débattu par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie

Essalek El Moussaoui : *En tant que pouvoir législatif, nous sommes tenus d'assurer un suivi rigoureux des recommandations de la Cour des comptes*

Actualité



Dans le cadre de sa participation effective à la discussion du rapport annuel de la Cour des comptes soumis aux élus de la nation conformément à l'article 148 de la Loi Suprême, le conseiller parlementaire Essalek El Moussaoui a fait une intervention au nom du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers, soulignant, de prime abord, que «notre responsabilité en tant que pouvoir législatif exige un suivi minutieux de l'exécution des recommandations de la Cour des comptes».

Le parlementaire ittihadie a affirmé que ledit rapport intervient dans un contexte international marqué par de grands enjeux du fait de la montée des conflits géostratégiques, des répercussions du changement climatique et de la hausse des taux d'inflation. Tout cela, a-t-il développé, a accentué la fragilité des économies mondiales et s'est répercuté sur l'économie nationale qui a enregistré des niveaux de développement très oscillatoires.

Là-dessus, Essalek El Moussaoui a mis en avant la nécessité cruciale de la consolidation de la régionalisation avancée, comme souligné dans le rapport de la Cour des comptes. A cet égard, il a déploré le retard enregistré au niveau de la mise en œuvre de ce grand chantier car l'activation de la régionalisation nécessite une distribution bien définie des attributions et des ressources financières, tout «en

dépassant la logique de la concentration administrative qui entrave les initiatives régionales et locales».

Par ailleurs, le conseiller parlementaire usfpéiste a indiqué qu'en dépit des orientations gouvernementales vers le renforcement du climat de l'investissement, le rapport de la Cour des comptes a relevé la persistance des obstacles administratifs et bureaucratiques qui estompent l'attractivité du pays vis-à-vis des investissements étrangers, mais aussi nationaux à même d'aboutir à un réel élan économique, «élan qui ne peut être réalisé que par le biais de réformes profondes s'appuyant sur l'environnement juridique et organisationnel de l'investissement», ajoutant, dans cette même veine, que la capacité d'attirer les investisseurs est intimement assujettie au niveau de simplification des procédures, à la mise en disponibilité de l'assiette foncière industrielle, à l'amélioration de l'infrastructure et à la mise à profit d'incitations fiscales transparentes et effectives.

Concernant particulièrement ce dernier point, le conseiller El Moussaoui a relevé que parmi les problématiques se rapportant à l'investissement, il y a celle de l'instabilité de la législation fiscale, les investissements se heurtant souvent à des modifications récurrentes des systèmes fiscaux, ce qui impacte les décisions d'investissements à long terme...

A ce propos, l'intervenant ittihadie

a réitéré qu'en l'absence d'une politique d'investissement stable et bien définie, il est difficile de réaliser les objectifs préconisés par la Charte nationale de l'investissement qui aspire à faire de l'investissement privé un moteur essentiel du développement.

D'autre part, le conseiller parlementaire, membre du Groupe d'opposition ittihadie, a rappelé que l'on ne peut occulter que le phénomène de la non complémentarité des politiques sectorielles freine l'effectivité des investissements (...)

« Nous mettons, au sein du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, l'accent sur l'impératif d'activer la mise en œuvre du cadre d'investissement afin de dépasser les contraintes structurelles qui obstruent la compétitivité de notre pays », a-t-il souligné en mettant en avant que la réalisation de la mutation de l'investissement dépend du nombre de grandes stratégies de l'Etat telles que l'Initiative atlantique lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI...

Et de rappeler que ces stratégies devraient inéluctablement passer par :

- La disponibilité d'un climat juridique stable et transparent garantissant l'incitativité des investisseurs et la durabilité des projets d'investissement entrepris.

- La consolidation du rôle des régions en matière de drainage et de gestion des investissements en conformité avec le concept de la régionalisation avancée.

- L'activation des instruments modernes de financement pour atténuer la pression sur le budget public à travers le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé.

- La digitalisation des procédures administratives de manière à mettre un terme à la bureaucratie et améliorer le rythme d'exécution des projets d'investissement.

D'autre part, le conseiller parlementaire El Moussaoui a enchaîné en rapportant que concernant le volet social, la teneur du rapport de la Cour des comptes exprime son inquiétude quant à l'action des secteurs sociaux, en particulier ceux de l'enseignement et de la santé, de même qu'il dévoile « les disparités profondes entre les régions et les catégories sociales (...).

A cet effet, insiste-t-il, l'on ne peut réaliser une justice sociale et spatiale sans le recours à l'investissement sérieux dans les secteurs de l'enseignement et de la santé de manière à être en mesure de garantir l'égalité des chances pour l'ensemble des citoyens.

Enfin, le parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, a rappelé qu'en tant que pouvoir législatif, nous sommes responsables du suivi minutieux afin d'exécuter les recommandations de la Cour des comptes tout en interpellant le gouvernement au sujet du niveau de son acquiescement des réformes nécessaires...

Rachid Meftah

On le doit aux choix désastreux adoptés par le gouvernement

Les viandes rouges

Un luxe de plus en plus inaccessible



La crise des viandes rouges et blanches est appelée à perdurer. En effet et de l'aveu même du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, la question de la cherté des viandes au Maroc, notamment les viandes rouges, persiste. Il l'a même qualifiée de « grande problématique ».

Intervenant devant la Chambre des conseillers, Mezzour a déclaré que « le cheptel de notre pays a diminué de moitié environ, et que l'importation est confrontée à des difficultés relatives à la qualité des animaux importés et aux conditions de leur transport », soulevant dans le même contexte les questions de « la faible demande et consommation pour certains types de viande importée », ajoutant que « dans ces circonstances et face à ces défis, le gouvernement s'efforce de trouver toutes les solutions pour approvisionner le marché en viande à des prix favorables pour les citoyens ».

Pour plusieurs observateurs, la responsabilité du gouvernement dans l'émergence de cette crise est évidente. Ils lui reprochent son manque d'anticipation et sa dépendance aux importations. En effet, et depuis plusieurs années, le Maroc dépend fortement des importations pour nourrir son bétail, notamment en céréales et aliments composés (maïs, orge, soja). Cette situation s'est aggravée avec la hausse des prix sur les marchés internationaux. Le hic, c'est que le gouvernement n'a pas pris de mesures préventives pour développer une production locale de fourrage et réduire cette dépendance.

Ils reprochent également à l'Exécutif sa gestion insuffisante des ressources en eau et de l'impact du climat, soutenant que le Maroc fait face à un stress hydrique croissant, ce qui a réduit les pâturages et la production locale d'alimentation animale. La gestion des ressources en eau par les autorités a aussi été critiquée pour plusieurs raisons.

D'abord, pour le fait que la priorité a été donnée aux grands projets agricoles à forte consommation d'eau (ex. cultures d'exportation). Ensuite, le retard dans la mise en place de solutions pour soutenir les éleveurs face aux sécheresses récurrentes. A cet égard, le gouvernement n'a pas mis en place une politique efficace pour préserver l'eau et aider les petits éleveurs à s'adapter au changement climatique.

Autres critiques et non des moindres, l'absence de régulation efficace du marché. En effet, le marché de la viande est soumis à des fluctuations importantes, et les éleveurs comme les consommateurs souffrent de la spéculation et des hausses des prix. Et le gouvernement n'a pas suffisamment régulé les prix et les marges des intermédiaires, ce qui a permis aux prix de grimper sans contrôle.

Et qu'en est-il des actions du gouvernement pour gérer la crise ? « Le gouvernement a pris plusieurs mesures pour stabiliser le marché. Tel est le cas de la suspension des droits de douane sur l'importation de bovins vivants. Mais, il s'agit bien d'une solution temporaire qui ne règle pas le problème de la production locale et qui peut exposer le marché marocain à des risques sanitaires liés aux importations.

L'aide aux éleveurs sous forme de subventions a démontré également ses limites puisque les montants des aides jugés insuffisants par les professionnels du secteur sont inégalement répartis. La régulation des prix et le contrôle des stocks n'ont pas non plus réussi puisque les acteurs du marché trouvent souvent le moyen d'éviter la régulation, et les prix restent élevés pour le consommateur final », nous a indiqué un professionnel du secteur, sollicitant l'anonymat. Et de poursuivre : « Le gouvernement a réagi après coup face à la crise, au lieu d'avoir une stratégie préventive sur plusieurs années. Une politique agricole durable aurait dû être mise en place bien avant la crise pour éviter la dépendance aux importations et améliorer la résilience des éleveurs. Même le soutien économique aux éleveurs s'est avéré insuffisant puisque les aides distribuées sont jugées trop faibles pour compenser la flambée des prix de l'alimentation animale et que de nombreux petits éleveurs ont dû abandonner leur activité, ce qui réduit encore plus la production locale. Des subventions plus importantes et une meilleure organisation de la filière d'élevage auraient pu éviter cette situation ».

Sur un autre plan, notre source a pointé du doigt l'absence de réformes structurelles dans la filière de la viande. Selon elle, le Maroc manque d'une politique efficace de régulation du marché de la viande, ce qui profite aux intermédiaires et spéculateurs pour faire grimper les prix, au détriment des consomma-

teurs. « Un plan national de restructuration du secteur aurait pu stabiliser les prix et garantir une production suffisante », estime-t-elle.

A rappeler que le secteur de la viande rouge connaît une crise majeure, directement impacté par l'état du cheptel national. La sécheresse persistante et la flambée des coûts des aliments pour bétail ont provoqué une diminution alarmante du nombre de têtes de bétail. Pour faire face à cette situation, le ministre de l'Agriculture, Ahmed El Bouari, a annoncé une série de mesures visant à stabiliser le marché et à renforcer la résilience des élevages.

Afin d'atténuer la pression sur les ressources locales, les importations de bovins et d'ovins ont considérablement augmenté. Plus de 120.000 bovins et 800.000 moutons ont ainsi été introduits sur le territoire, permettant un rééquilibrage temporaire du marché. Parallèlement, la suppression des droits de douane et de la TVA sur les viandes fraîches et réfrigérées a été mise en place pour assurer un approvisionnement suffisant et préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans une optique de préservation durable du cheptel, l'abattage des femelles bovines destinées à la reproduction a été interdit. Le gouvernement a également intensifié les efforts en matière de prévention sanitaire et de vaccination, avec près de 19 millions d'ovins et 1,4 million de bovins vaccinés en 2024, une initiative essentielle pour limiter les pertes liées aux maladies.

Hassan Bentalieb

Participation

Les travaux de la 46ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine ont débuté, mercredi à Addis-Abeba, avec la participation du Maroc.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, préside la délégation marocaine à cette session qui se tient en prélude au sommet ordinaire des chefs d'Etat, prévu les 15 et 16 février.

La réunion du Conseil exécutif sera notamment marquée par l'élection de cinq membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA.

Elle élira aussi six commissaires de l'UA et se penchera sur l'examen du rapport annuel sur les activités de l'Union et de ses organes.

Cette réunion examinera, d'autre part, les projets d'ordre du jour et des décisions qui seront soumis au 38ème sommet de l'UA.

Entretien

Le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des Forces Armées Royales et Commandant la Zone Sud, et le Chef d'état-major des armées des Etats-Unis d'Amérique, le général Charles Brown, ont salué la dynamique de coopération militaire entre les armées marocaine et américaine dans divers domaines.

"A la demande de l'état-major des armées américaines, le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des Forces Armées Royales et Commandant la Zone Sud, a eu un entretien téléphonique avec le chef d'état-major des armées des Etats-Unis d'Amérique, le

général Charles Brown", indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

Lors de cet entretien, les deux responsables militaires ont souligné que l'exercice African Lion, organisé depuis 2004 au Royaume du Maroc, constitue la meilleure illustration de la solidarité et de la profondeur du partenariat stratégique maroco-américain, ajoute la même source.

Les discussions ont également porté sur des questions d'intérêt commun, notamment la sécurité régionale et les moyens d'unifier les efforts pour faire face à tous les défis et menaces auxquels la région est confrontée à l'heure actuelle.

La Chambre des représentants clôture la première session de l'année législative 2024-2025



La Chambre des représentants a clôturé, mardi, la première session de l'année législative 2024-2025. Dans une allocution de circonstance, le président de la Chambre, Rachid Talbi Alami, a déclaré que les travaux de cette session ont été placés sous le signe de la poursuite de la consolidation de la position du Maroc en tant que puissance émergente et pays attractif à tous les niveaux, sous le leadership sage et perspicace de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance de la vigilance et la mobilisation derrière SM le Roi Mohammed VI pour relever les défis majeurs au premier rang desquels la défense de l'intégrité territoriale, rappelant que le Souverain avait souligné que "la prochaine étape exige de tous un surcroît de mobilisation et de vigilance pour conforter durablement la position de notre pays" et qu'"il importe de continuer à plaider la justesse de notre Cause et à contrecarrer les manœuvres des adversaires".

M. Talbi Alami a, également, relevé que la Chambre veille à concrétiser cette vision à travers les missions qui lui sont dévolues, notamment dans le cadre de ses actions au

niveau international, aussi bien sur le plan bilatéral que multilatéral.

Partant de l'attachement du Royaume à sa profondeur africaine, la Chambre des représentants accorde une importance capitale au renforcement des liens de coopération fructueuse avec les Parlements du continent, a-t-il enchaîné, rappelant que nombre de délégations parlementaires ont été reçues au niveau de la Chambre.

Les efforts de la Chambre des représentants sur le front africain ont été couronnés par l'accueil de la réunion des présidents des Parlements africains atlantiques, le 6 courant, dans le cadre du soutien parlementaire au Processus des États africains atlantiques (PEAA), considéré comme l'une des initiatives créatives et authentiques de Sa Majesté le Roi, a-t-il ajouté.

Il a précisé que les riches discussions ayant marqué cette réunion ont été couronnées par la "Déclaration de Rabat" dans laquelle les Parlements participants ont affirmé leur engagement à accompagner ce processus afin de créer un réseau parlementaire dédié à cet effet.

Ce conclave parlementaire a été une occasion au cours duquel les chefs des Parlements frères et chefs de délégations ont

salué les initiatives de Sa Majesté le Roi pour le développement et la prospérité de l'Afrique, tout en faisant part de leur disposition à les appuyer aux niveaux national, continental et international.

A cet égard, M. Talbi Alami a fait savoir que la Chambre des représentants abritera les 20 et 21 février, à l'initiative de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger, une réunion des commissions chargées des affaires étrangères au sein des Parlements nationaux africains afin d'échanger les points de vue et les expertises entre les responsables de ces commissions au service des causes de l'Afrique.

Rappelant la position géopolitique du Maroc et son histoire séculaire d'ouverture sur l'ensemble des espaces géopolitiques, M. Talbi Alami a souligné que la Chambre des représentants a continué à consolider ses relations avec de nombreux Parlements du continent européen, notant que la session d'automne a été marquée par l'accord avec la Présidente du Parlement européen en vue d'amorcer une nouvelle page dans les relations entre les deux institutions, basée sur le respect mutuel, l'équilibre, le

respect de l'intégrité territoriale du Royaume, de ses institutions et des intérêts des deux parties.

Sur un autre registre, M. Talbi Alami a relevé que le Parlement marocain a consolidé son statut de partenaire de la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, notant que ce statut dont il jouit depuis 2011, a évolué, après évaluation, en accordant à l'institution législative marocaine de nouveaux droits importants, auprès de cette Assemblée, à partir de janvier 2025.

Il a cité, dans ce sens, le droit de la section nationale à soumettre des propositions et des recommandations, et à solliciter l'ouverture d'un débat sur des questions d'actualité, outre l'élaboration de rapports à caractère exploratoire.

Parallèlement aux progrès enregistrés dans les relations avec les pays européens sur le plan multilatéral, a ajouté M. Talbi Alami, le dialogue et la coopération bilatérale avec les institutions législatives se sont poursuivis, conformément à la vision de Sa Majesté le Roi selon laquelle "le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international, et l'aune qui mesure la sincérité des amitiés et l'efficacité des partenariats que le Royaume établit".

Dans le même sillage, la Chambre des représentants a poursuivi la consolidation de ses relations avec les Parlements des pays d'Amérique Latine, conformément aux intérêts communs, à la vision des relations internationales et à l'héritage culturel ibéro-méditerranéen, unissant les deux parties, a affirmé M. Talbi Alami.

A cet égard, il a rappelé que le Parlement marocain a accueilli le Congrès du futur les 17 et 18 décembre 2024, organisé en coopération avec le Parlement chilien, qui a été couronné par une déclaration "que nous considérons comme un document crucial pour aborder les questions vitales liées à l'avenir de l'humanité, telles que les déséquilibres climatiques, l'intelligence artificielle, l'éducation et la formation".

M. Talbi Alami a, par ailleurs, souligné que la Chambre des représentants a maintenu sa présence effective dans la région de l'Asie du Sud-est notamment à travers son adhésion à l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est en tant qu'observateur, sa participation aux forums accueillis par les pays de la région et l'échange des visites entre les responsables politiques des institutions parlementaires.

Au Sommet de l'IA à Paris, le Maroc montre la voie d'une Afrique à grand potentiel



Au Sommet pour l'Action sur l'intelligence artificielle (IA), co-organisé par la France et l'Inde à Paris (10 et 11 février), le Maroc, qui en a tôt saisi le potentiel, a fait bonne figure de ce que le continent africain peut tirer de l'IA comme promesses infinies de progrès, malgré les controverses qu'elle suscite.

Et ce n'est pas le ministre en charge de la Transition numérique, Amal El Fallah Seghrouchni, qui a représenté le Maroc à ce conclave, qui dira le contraire.

Dans une déclaration à la MAP, elle conseille de «ne pas avoir peur» de l'intelligence artificielle.

«L'intelligence artificielle n'est plus un luxe. Il ne faut pas en avoir peur. Il faut que tout le monde s'y mette aujourd'hui», affirme celle pour qui l'IA n'a plus de secret, puisqu'elle est la fondatrice de «AI Movement», ce centre d'excellence adossé à l'UM6P, spécialisé dans la recherche en intelligence artificielle.

Au premier jour du Sommet de Paris, le Maroc a été l'un des huit pays qui ont jeté les bases d'une initiative appelée "Current AI", pour défendre une IA "d'intérêt général", dotée d'un montant initial de 400 millions de dollars, avec comme objectif d'œuvrer pour que tous les pays du monde puissent avoir leur IA adaptée, sur mesure, et surtout une IA de confiance, et dissiper les craintes autour de cette technologie.

Associer le Maroc à cette initiative n'est pas anodin. Avec ses pôles d'excellence en intelligence artificielle, ses startups innovantes et ses ingénieurs talentueux, le Royaume est en passe de devenir un véritable hub technologique.

"La course de l'IA vient juste de commencer et nous Marocains, nous sommes très bien placés pour participer à cette course et pour la gagner", a assuré Mme Seghrouchni.

A l'issue de ce sommet, le Maroc a d'ailleurs marqué son engagement parmi les soixante pays signataires de la Déclaration

de Paris pour «une intelligence artificielle durable et inclusive pour la population et la planète».

La Déclaration appelle notamment à «promouvoir l'accessibilité de l'IA pour réduire la fracture numérique», en veillant à ce qu'elle «soit ouverte à tous, inclusive, transparente, éthique, sûre, sécurisée et digne de confiance, dans le respect des cadres internationaux». Un engagement que le Maroc fait sien, puisqu'en même temps à Tanger se tenait une conférence sur les opportunités qu'offre l'IA dans le domaine de l'éducation notamment. Dans le même élan, le Gitex Africa Morocco approche à grands pas (14-16 avril à Marrakech), réunissant décideurs, experts et le nec plus ultra de la tech mondiale autour de l'innovation et de la révolution numérique.

Mais avant cela, le Royaume avait investi très tôt dans ce domaine, en mettant en œuvre une stratégie nationale et en encourageant la recherche, car il veut prendre en main son destin technologique, en misant

sur l'innovation, la formation et la coopération internationale.

Encouragée par ce coup d'accélérateur que donne le Royaume au développement de l'IA, une jeune entreprise marocaine était présente à travers un beau stand au prestigieux Grand Palais abritant le sommet de Paris.

«Mahaam» a été sélectionnée parmi cinquante projets par le Forum de Paris sur la paix pour être représentée au sommet d'action sur l'IA. Ses jeunes promoteurs, qui opèrent entre la France, le Maroc et le Canada, offrent des solutions innovantes pour accompagner les industries les plus énergivores dans leur transformation numérique et durable.

«Notre présence ici est une modeste contribution de ce que représente le Maroc comme potentiel énorme de développement de l'IA, grâce à la stratégie visionnaire de SM le Roi Mohammed VI et au talent des jeunes marocains», a affirmé à la MAP Souhail Maya, cofondateur de cette start-up.

«Le Maroc est en train d'entreprendre un virage substantiel en matière de développement technologique, grâce à une Vision Royale avant-gardiste et à des investissements soutenus dans l'éducation, la recherche et l'innovation», a souligné ce jeune entrepreneur marocain qui a confié avoir senti auprès de ses nombreux interlocuteurs lors de ce sommet «une admiration et une estime particulières pour tout ce que le Royaume accomplit aujourd'hui en termes de progrès et de développement».

D'autres jeunes marocains étaient aussi présents. L'on pouvait facilement les distinguer grâce aux fameux pins de la carte complète du Royaume qu'ils arboraient fièrement sur le revers de leurs vestes. Certains sont venus pour le networking ou tout simplement pour parler de leur pays, tandis que d'autres, engagés dans des ONG, sont venus joindre leur voix à ceux qui défendent les préoccupations du continent ou de la Méditerranée, en premier lieu, les changements climatiques, un phénomène au sujet duquel l'IA a son mot à dire.

Par Adil Zaari Jabiri
(MAP)

Pleins feux sur le rôle de l'IA et son impact sur l'éducation et la formation

L'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur l'éducation et son rôle dans la transformation du système d'apprentissage au Maroc ont été au centre d'une rencontre organisée, mardi à Tanger.

Initiée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, en partenariat avec l'Institut français de Tanger et l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), cette première édition des "Rencontres sectorielles" a réuni des experts, des décideurs et des acteurs du secteur de l'enseignement, autour du thème "Réinventer l'éducation: Le changement de paradigme à l'ère de l'intelligence artificielle".

Cette conférence s'est assignée pour objectifs d'analyser les mutations induites par l'IA dans le domaine éducatif, notamment en matière d'adaptation des contenus pédagogiques, de personnalisation de l'ap-

prentissage et d'automatisation des processus administratifs, et d'aborder les défis liés à l'usage croissant de ces technologies, comme l'éthique, la cybersécurité et la formation des enseignants aux nouveaux outils numériques.

S'exprimant à cette occasion, le président de la CGEM de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Adil Rais, a mis en exergue la place grandissante de l'IA dans de nombreux domaines, notamment l'industrie et l'éducation, soulignant que le choix de cette thématique illustre l'importance stratégique de l'utilisation de l'IA dans l'éducation et de la formation à cette nouvelle technologie.

"Toute transformation passe d'abord par l'éducation, qui constitue la base du processus", a-t-il enchaîné, soulignant qu'avant de penser à l'application de l'IA dans le secteur industriel, il est essentiel

d'intégrer cette technologie dans le système éducatif, afin de mieux préparer les générations futures à son utilisation.

De son côté, le consul général de France à Tanger et directeur de l'Institut français de Tanger, Philippe Truquet, a souligné que cette conférence s'inscrit dans une dynamique internationale, notamment avec la tenue du Sommet pour l'action sur l'IA, coprésidé par la France et l'Inde, qui a réuni des représentants gouvernementaux du monde entier, pour discuter de l'avenir de l'IA et de l'adaptation de la société et de l'économie à cette nouvelle technologie.

Cette convergence témoigne, de l'importance croissante de l'intelligence artificielle dans nos sociétés, a-t-il poursuivi, rappelant que l'IA n'est plus une technologie du futur, mais une réalité déjà bien implantée, nécessitant une maîtrise et une adaptation rapides pour

en tirer le meilleur parti.

Pour sa part, le directeur de l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Tanger, relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Ahmed Maghni, a indiqué que l'université a lancé, depuis 2024, plusieurs formations dédiées à l'IA, soulignant que cette initiative vise à former des cadres qualifiés capables d'accompagner l'essor de cette technologie et de répondre aux besoins croissants du marché.

Cette rencontre a été marquée par des interventions d'experts nationaux et internationaux, des panels de discussion, ainsi que par la signature d'une convention entre l'Institut français de Tanger, l'Institut français de Tétouan et la CGEM de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, portant sur l'accès à la formation et aux activités culturelles au profit des cadres des écoles privées et des élèves des différents cycles.

Le gouverneur d'Al-Qods se félicite du partenariat stratégique avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif



Le gouverneur d'Al-Qods, Adnan Ghait, s'est félicité, mardi à Rabat, du partenariat stratégique entre la Ville Sainte et l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif. Ce partenariat stratégique contribue à l'amélioration de la situation sociale des Palestiniens dans divers domaines, notamment la santé, l'éducation, l'emploi et l'agriculture, a affirmé M. Ghait lors de ses entretiens avec le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, exprimant le vœu de voir ce partenariat se développer davantage et s'élargir.

Le responsable palestinien a, par la même occasion, salué les efforts déployés par le Royaume du Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour la défense de la question palestinienne, rappelant dans ce sens les aides sociales fournies par l'Agence au profit de la po-

pulation palestinienne.

Pour sa part, M. Cherkaoui a indiqué que le gouvernorat d'Al-Qods, la plus haute représentation palestinienne officielle dans la ville, est un partenaire stratégique de l'Agence, notant que le programme de partenariat et de coopération entre l'Agence et le gouvernorat porte sur le financement de micro-projets générateurs de revenus pour 60 familles nécessiteuses, dans le cadre du programme Initiatives citoyennes pour le développement humain à Al-Qods.

Le programme concerne également le financement de la campagne annuelle de récolte des olives au profit de 1.800 agriculteurs, répartis sur 28 villages du gouvernorat d'Al-Qods, en mettant à leur disposition les équipements nécessaires pour faciliter et accélérer le processus de récolte, a-t-il précisé.

Il a, en outre, relevé que ledit programme consiste à financer la

cérémonie annuelle en l'honneur des élèves brillants au niveau du gouvernorat d'Al-Qods, notant que cette initiative a bénéficié l'année écoulée à 45 élèves, toutes branches confondues.

Et de rappeler que durant le mois sacré de Ramadan, le programme consacre une part importante de l'aide sociale à des familles ciblées dans divers villages de la Ville Sainte, notamment au sein des établissements sociaux, tels que les orphelinats et les maisons dédiées aux personnes âgées.

Il a saisi cette occasion pour réitérer l'engagement constant de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, conformément aux Hautes Directives de SM le Roi Mohammed VI, au service d'Al-Qods et de sa population.

L'Agence, a-t-il poursuivi, est déterminée à renforcer la coopération et la coordination avec les institutions palestiniennes légitimes, afin de s'assurer que les fonds parviennent à leurs bénéficiaires, tout en veillant à une répartition spatiale équitable des projets de l'Agence au profit de l'ensemble des régions d'Al-Qods.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du représentant de l'ambassade de Palestine au Maroc, du vice-président de l'Association marocaine de soutien à la lutte palestinienne et du directeur de l'Association marocaine d'appui à la reconstruction en Palestine.

Coup d'envoi de la 3^{ème} édition du Festival des sciences de Rabat

L'Association Ribat Al Fath pour le développement durable organise la 3^{ème} édition du Festival des sciences de Rabat, une manifestation qui vise à promouvoir la connaissance scientifique, encourager l'innovation et offrir une plateforme d'échange pour les passionnés de sciences.

L'ouverture de cet important événement, qui aura lieu ce jeudi 13 février, sera marquée par l'intervention du président de l'Association Ribat Al Fath, Abdelkrim Bennani, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Azzedine El Midaoui, et du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

Durant le premier jour, le professeur Mostapha Bousmina, président de l'Université euro-méditerranéenne de Fès, prononcera une allocution sur le thème « Solutions technologiques au service de l'environnement ».

Le programme comprend également des conférences vendredi 14 février sur la gestion et l'économie de l'eau. En effet, Souad El Hajjaji, vice-doyenne de la Faculté des sciences à Rabat, abordera le thème : « Solutions scientifiques pour la gestion durable de l'eau », Mohammed Taher Srairi, professeur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II à Rabat, axera son intervention sur « L'Oasis réinventée : vers un obligatoire changement de paradigme dans la gestion de l'eau agricole à l'ère du changement climatique », Nasser Bouchiba, chercheur et président de l'Association de la coopération afro-chinoise pour le développement (ACCAD) traitera le thème : « Vers la construction d'un modèle de dessalement national efficace et durable », tandis que l'intervention du représentant de Redal à Rabat, Abdelkader Hagga, portera sur le traitement des déchets liquides et la réutilisation des eaux usées.

Lors de la journée du samedi 15 février interviendront successivement Meriem Bernatchou (Efficacité énergétique et énergies renouvelables), Hassna Saadi (Matériaux innovants pour un développement durable : Vers un futur respectueux de l'environnement), Mohammed Fakhaoui, professeur à l'Institut scientifique (Recherche scientifique au service de la biodiversité), Ahmed Idrissi El Maliani, professeur à la Faculté des sciences à Rabat (Vision humaine et vision artificielle : vers une IA responsable et durable au service de la santé, l'éducation et l'environnement), et Ilyas El Kassimi, également professeur à la Faculté des sciences à Rabat (L'IA au service de la gestion de l'eau : Un outil clé face aux défis hydriques).

H.T

Lancement du renouvellement des déclarations du patrimoine pour les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises publiques et organismes sous tutelle

La Cour des comptes vient de lancer l'opération de renouvellement des déclarations obligatoires du patrimoine pour la catégorie des fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises publiques et autres organismes sous tutelle.

"La Cour des comptes informe les assujettis à la déclaration obligatoire du patrimoine que l'opération de renouvellement des déclarations, exigible tous les trois ans pour les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises publiques et autres organismes sous tutelle, a débuté le 03 février, et se poursuivra tout au long de ce mois", indique mardi un communiqué de la Cour des comptes.

Ce renouvellement est lancé conformément aux dispositions de l'article 5 (paragraphe 2) de la loi 54-06 relative à la déclaration obligatoire du patrimoine pour certains élus des conseils communaux, des Chambres professionnelles et certaines catégories de fonctionnaires ou d'agents publics, souligne la même source.

Dans ce cadre, la Cour des comptes invite l'ensemble des assujettis à s'assurer auparavant, auprès du responsable désigné à cet effet par l'autorité dont ils relèvent, que leurs noms figurent sur les listes des assujettis à la déclaration obligatoire du patrimoine telles qu'elles ont été arrêtées par l'autorité gouvernementale concernée.

A cet effet, et en vue d'organiser l'opération de dépôt des déclarations dans les meilleures conditions, la Cour des comptes a mis à la disposition des assujettis, via son site web officiel, une application informatique, leur permettant de prendre rendez-vous auprès de la Cour des comptes ou de la Cour régionale des comptes, selon la compétence territoriale, en vue de déposer leurs déclarations de patrimoine selon les modalités et les conditions fixées par la loi.

Pour plus d'informations, la Cour des comptes invite l'ensemble des personnes concernées à consulter le portail officiel de la Cour des comptes via le lien ci-après : www.courdescomptes.ma.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

CANCA- NER	BOUT À BOUT	RADIUM	CONJU- RATIONS	DONNEUR	CUBÉ NOTE	FIXER LITHIUM	COTONS
HALO			GOULET				
CONSTANT CUBE					POINT DE VUE BOUCLIER		
	FEMME À BARBE	QUARTIER DE REIMS	VENU AU MONDE		PARÉIL	INACTI- VE	
VÉRIT- ABLE CONIFÈRE			DON				
	BÊTA CAPAB- LE		NUAGE CONTRI- BUTION			À L'INVERS- DIVISEUR	
		PILLAGE ENTRE CHIEN ET LOUP			LETTRES DE SIANG	TÊTE DE SOURIS CHAR	
GROUPIÈ	PARTIE D'UN CARRÉ		PIRE			BÈQUIL- LE	
BERNAI						LETTRES DE PRÉAVIS	
			RETIRA TÊTE DE GITANE			NÉON VOYELLES	MÉTAM- ORPHOSE
BEAUCOUP D'ANGLAIS	QUARTIER DE TÉMARA	AVALE- TOUT OR			D'ACCORD ARRIÈRE		VENU AU MONDE
						GRECQUE	
BIEN- ÊTRE APHONE			GRAVEN- ENT ENDOM- MAGÉE				

Solution mots flechés d'hier

JOURNAL	G	SALIR	COIFFER ARTICLE	F	PRENDRE	GRAND	ACCUSER	C	ÉCRIC DE PROMISE	A	MORS- PILONNE
ACCROCHÉ	R	E	L	I	E	F	MET EN SPLendeur	O	R	N	E
ARTICLE POUR MÉRIÈRE	A	N	A	G	R	A	M	M	E	N	
EN VÉRITÉ	V	T	A	R	N	E	EN ACTIVITÉ	C	T		
LE PREMIER MORCEAU DE PAIN	P	I	E	T	R	E	DE SANS FILON	A	D	C	A
PREMIER MORCEAU DE PAIN	T	N	O	N	A	N	I	S	M	E	
LIVRE	C	E	D	E	T	I	G	E	E		
BOUCLE DE MÉTAL	B	Û	T	E	U	R	S	S	S		
FIXÉS	A	R	R	I	M	E	S	S	I	C	
CAPOTE DE CIVILITÉ	D	A	N	F	E	R	U	L	E		
LE MORCEAU DE PAIN	K	I	E	V	L	I	P	E	O	N	
MORCEAU DE PAIN	N	E	E	A	N	T	I	T	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouzby
Mourad Tibet
Wahid Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Sati (Responsable)
Myriam Rebane
Khadija Halali
Mariama Parki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassam Watach

Secrétaire
Azzoua Tabba

Photographe
Ahmed Lazraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalid (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Saboune
Khali Benrouaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gafsi

Mourad El Youssefi
Louhna Baghdad
Latta Mounib
Rkia Att Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAFORSIS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Vieux dépendant
- 2- Privé de pattes - Choix
- 3- Proie de parole - Ignoré
- 4- Cuivre - Est au courant
- 5- Eau d'Éthiopie - Solide
- 6- Classe
- 7- Bèvé - Instrument de mort
- 8- Demande humblement
- 9- L'Union - Dévergondée
- 10- Ils siègent - Eau de France (La Grande ...)

VERTICALEMENT

- 1- Stupéfiant
- 2- Il a eu sa guerre - Condot singulier
- 3- Il se porte même après la mort - Déduite
- 4- Poèmes chantés - Pagnés
- 5- Béryllium - Ville d'art
- 6- Panorama - Refus
- 7- Essayé - Attaché à un autre organe
- 8- Couvre-chefs
- 9- Prix de dynamiteur - Liant
- 10- Cachée - Haute

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	L	E	R	I	F	E	R	E
2	E	T	A	G	E	R	E	S		V
3	N	I		R	I		U	S	E	E
4	T	R	I	A	N	G	L	E	S	
5	R	E	S	T	E	R	E	N	T	
6	I		O	I	S	E		T	H	E
7	F	I		G		S	C	I	E	E
8	U	R	I	N	A		R	E	T	S
9	G	A	V	A	I	S		L	E	T
10	E	S	E		R	O	U	S	S	I

Grilles de sudoku

Facile

	7	2		1				
	6			5	8	7		9
9			2		6		3	
		5	7			3	8	
	4			3			5	
	3	6			9	2		
	8		6	1				3
6		9	3	4				1
				9		6	7	

Moyen

8			4					3
	6	2						
	7					6	9	1
		7	5		2			
	5	8	6		7	2	4	
			9		8	5		
9	2	1						7
						9	5	
	3			9				4

Difficile

7	5						3	1
		6	7	1				
8		1		3				2
		3		6		4		
	9			8		5		3
				4	6	1		
9	3						7	5

Expert

				5				
	4	2	6		7			9
8	3					6		
	2			7				
	8	3					4	5
				6				3
		9					4	8
4			8		1	2	7	
			4					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	3	7	1	4	8	9	5	2
5	2	1	9	6	3	7	8	4
8	9	4	5	2	7	6	3	1
4	6	8	3	7	2	1	9	5
3	1	9	8	5	6	4	2	7
7	5	2	4	1	9	3	6	8
1	7	6	2	9	5	8	4	3
2	4	3	6	8	1	5	7	9
9	8	5	7	3	4	2	1	6

Moyen

4	8	6	1	5	2	9	7	3
9	5	2	8	7	3	4	6	1
3	7	1	4	9	6	2	8	5
7	2	8	6	3	9	5	1	4
1	6	3	5	2	4	7	9	8
5	4	9	7	1	8	3	2	6
6	9	4	3	8	7	1	5	2
8	1	7	2	4	5	6	3	9
2	3	5	9	6	1	8	4	7

Difficile

6	5	8	3	1	4	9	2	7
1	2	3	8	7	9	5	4	6
9	4	7	5	6	2	3	1	8
5	1	4	7	2	3	6	8	9
7	9	2	6	5	8	4	3	1
8	3	6	9	4	1	2	7	5
3	6	1	2	8	5	7	9	4
2	8	5	4	9	7	1	6	3
4	7	9	1	3	6	8	5	2

Expert

2	3	6	4	7	8	1	9	5
8	9	4	1	5	3	2	7	6
7	1	5	2	6	9	8	4	3
9	8	7	6	2	5	4	3	1
6	4	1	9	3	7	5	2	8
3	5	2	8	1	4	9	6	7
5	6	9	3	4	1	7	8	2
4	7	3	5	8	2	6	1	9
1	2	8	7	9	6	3	5	4

Agadir: La FENELEC présente sa feuille de route export 2025-2027

La Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC) a présenté, récemment à Agadir, sa feuille de route export 2025-2027.

Cette stratégie ambitieuse vise à positionner le Maroc comme un acteur clé des marchés internationaux dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, tout en renforçant la compétitivité des produits labellisés "Made in Morocco", a expliqué la FENELEC, lors de la présentation de cette feuille de route au cours d'une rencontre tenue au siège de la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) Souss-Massa.

Cette feuille de route s'articule ainsi autour de trois priorités : le soutien à la production locale d'équipements électriques et électroniques, l'alignement sur les normes internationales via la normalisation et la certification, et l'exploration de nouveaux marchés, notamment en Afrique subsaharienne et dans les pays du Golfe, indique un communiqué de la CCIS Souss-Massa.

Intervenant à cette occasion, le 1er vice-président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services Souss-Massa, Bachir Ahechmoud, a souligné que la région de Souss-Massa a franchi une étape décisive en matière d'industrialisation grâce à la signature, en 2018, du Programme d'accélération industrielle (PAI), rapporte la MAP.

Et d'ajouter que cette initiative, en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, vise à "renforcer la compétitivité de nos entreprises, favoriser l'investissement et créer un écosystème industriel dynamique, notamment dans les secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables".

La CCIS Souss-Massa s'engage à accompagner les entreprises afin de tirer parti de cette dynamique et de renforcer la position du Maroc sur le marché africain et aussi au niveau mondial, a-t-il assuré.

A l'issue de cette rencontre, les participants ont visionné la capsule vidéo de la CCIS SM et le film institutionnel de la FENELEC et suivi la présentation détaillée de la feuille de route export 2025-2027, mettant en lumière les stratégies et actions clés pour renforcer la présence des entreprises marocaines sur les marchés internationaux.

Les participants à cette rencontre ont salué l'initiative de la FENELEC et la clarté des présentations concernant la feuille de route export 2025-2027. De nombreux échanges constructifs ont eu lieu lors de la session de questions-réponses, permettant d'approfondir certains aspects techniques et stratégiques de cette nouvelle phase de développement à l'international.

Les défis de la production de l'électricité et de l'interconnexion en débat à Ryad



Tarik Hamane, DG de l'ONEE et président de l'UAE

Les travaux du 8ème congrès général de l'Union arabe de l'électricité (UAE) se sont ouverts, mardi à Riyad, sous le thème "Vers une énergie électrique durable dans le monde arabe".

Intervenant à l'ouverture du conclave, le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et président de l'UAE, Tarik Hamane, a indiqué que le congrès est l'occasion d'échanger les expériences et les expertises et de passer en revue les défis auxquels fait face la production de l'électricité dans les pays arabes et l'interconnexion des réseaux.

Dans une conjoncture mondiale décisive marquée par des

mutations profondes dans le domaine de l'énergie, le thème du 8ème congrès porte un message ambitieux et réaliste, a-t-il estimé, notant qu'il reflète clairement les efforts communs pour accompagner les changements mondiaux, à travers le développement de solutions novatrices et durables à même de renforcer nos capacités et à réaliser les aspirations des différents acteurs de ce domaine.

Ce congrès, qui se poursuit jusqu'à ce jeudi, est l'occasion d'examiner d'importantes questions relatives au secteur de l'électricité dans le monde arabe, dont la présentation de stratégies pour l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique, a-t-il relevé, ajoutant que l'exploitation des énergies propres permettra de limiter les effets du changement climatique, qui constitue un risque imminent sur l'environnement, rapporte la MAP.

Le président de l'UAE a, en outre, affirmé que l'innovation est aussi au centre des débats, notamment à l'ère du rôle croissant de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies dans l'amélioration de la qualité des systèmes électriques, puisque ces techniques avancées contribuent à faciliter

l'administration des réseaux électriques, à renforcer leur fluidité et à améliorer leur performance, à la faveur de la durabilité du secteur de l'énergie.

Evoquant la complémentarité régionale, M. Hamane a fait savoir que le congrès entend mettre en lumière les projets d'interconnexion électrique entre les pays arabes, ainsi que les moyens de réaliser des gains économiques et environnementaux et de garantir la stabilité des approvisionnements électriques dans notre région. Ce conclave permet d'examiner près de 90 documents scientifiques portant sur l'innovation et les nouvelles technologies dans les domaines de l'électricité et des réseaux intelligents, outre l'organisation de six sessions de discussion avec la participation de responsables d'organes de régulation, de législateurs et de responsables de sociétés de prestation des services électriques, ainsi que des experts dans les domaines de l'énergie, de l'électricité, de la gestion et de la cybersécurité.

Cet événement est, également, l'occasion d'aborder plusieurs thématiques, notamment les stratégies d'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes

électriques arabes, les efforts déployés dans la région pour combattre le changement climatique et son impact sur les réseaux électriques, ainsi que les politiques et législations régissant l'interconnexion électrique entre les Etats arabes, l'innovation, l'intelligence artificielle et la gestion des mégadonnées dans le secteur de l'électricité.

Initié par l'UAE, en collaboration avec la Compagnie saoudienne d'électricité, sous l'égide du ministère de l'Énergie, ce congrès connaîtra la présence d'environ 1.000 experts dans la production, le transport, la distribution et la fabrication d'énergie électrique, ainsi que près de 150 chefs d'entreprise, d'établissements et d'organes prestataires des services électriques, en plus des innovateurs en nouvelles technologies, et des fabricants d'équipements électriques à travers le monde.

Il a pour objectif de renforcer les moyens de coopération entre les instances, les organisations et les prestataires de services, à même d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat stratégique, et de développer les services électriques dans le monde arabe.


Ouverture des travaux du 8ème congrès général de l'Union arabe de l'électricité

La production halieutique à environ 1,42 MT en 2024

La production halieutique a atteint environ 1,42 million de tonnes (MT) en 2024, a fait savoir, mardi à la Chambre des conseillers, la secrétaire d'Etat chargée de la pêche maritime, Zakia Driouich.

En réponse à une question orale sur la "situation du secteur de la pêche maritime", Mme Driouich a souligné que le Maroc, acteur majeur dans le domaine, dispose de 518 unités de transformation des produits de la mer.

Et de préciser qu'en 2023, les exportations de produits maritimes ont atteint un chiffre record avoisinant les 31 milliards de dirhams (MMDH), représentant 37% des exportations alimentaires, ce qui

renforce la compétitivité des produits marocains sur le marché mondial, rapporte la MAP.

Répondant à une autre question sur le développement des programmes de formation et de qualification des ressources humaines opérant dans le secteur de la pêche maritime, la responsable a estimé que le développement des compétences nationales contribue au renforcement de la croissance et des ressources maritimes.

Dans ce sillage, elle a mis en exergue le renforcement des institutions spécialisées dans la pêche maritime, accompagné de la création de filières dédiées à la valorisation des produits de la mer et à l'aquacul-

ture, notant que toutes les institutions de formation sont prêtes à mettre en place des formations spécialisées dans ce domaine.

En réponse à une troisième question sur la "promotion des investissements dans l'aquaculture", Mme Driouich a affirmé que l'investissement dans l'aquaculture contribue à réduire la pression sur les ressources halieutiques nationales.

Elle a précisé qu'à cet égard, le cadre législatif a été renforcé avec l'adoption de deux lois en 2024, la mise en place d'espaces dédiés à cette activité, ainsi que la création de 8 plans régionaux couvrant 70% du littoral national.

El Jadida : Le dispositif "Al Moutmir itinérant" fait escale à Chtouka

Le dispositif "Al Moutmir itinérant" a fait mardi escale dans la commune rurale Chtouka à El Jadida, et ce, dans le cadre d'une tournée nationale visant à apporter une assistance technique aux agriculteurs.

Lancé à l'initiative du Groupe OCP, ce dispositif cherche à sensibiliser les agriculteurs disposant de petites et moyennes exploitations au sujet des bonnes pratiques respectueuses de l'environnement.

Il s'inscrit dans le cadre du programme Al Moutmir visant à inciter les agriculteurs à promouvoir une agriculture durable et in-

novante, à adopter la technique du semis direct et à les mettre en contact avec les producteurs et les distributeurs des engrais.

Dans une déclaration à la MAP, El Ahmed Moutaki, ingénieur agronome et coordinateur national du dispositif Al Moutmir, a indiqué que cette neuvième étape de ce dispositif cible pas moins de 450 agriculteurs basés dans la région de Casablanca-Settat et à Saïf, ajoutant que l'objectif est de les informer au sujet des meilleures pratiques dans le domaine agricole et concernant, entre autres, l'analyse du sol, les modes d'application des engrais ou encore la gestion durable de l'eau d'irrigation.

Il a fait état de l'organisation à cette occasion d'un salon avec des stands réservés notamment aux engrais et à leurs producteurs et distributeurs ou encore la mécanisation agricole durable et ce, en présence d'experts et de techniciens agricoles qui répondent avec force détails et dans un langage accessible à toutes les demandes



d'explication et les questions posées par les agriculteurs.

A cela s'ajoutent des ateliers sur, entre autres, les caractéristiques du sol, la gestion raisonnée de l'eau d'irrigation, l'agriculture de conservation, la diversification des systèmes de culture ou encore la rationalisation de l'alimentation des ruminants.

De son côté, Miloud Lakhdar, expert en communication agricole, a mis en avant l'importance du dispositif "Al Moutmir" dans la promotion d'une agriculture durable à l'appui d'un accompagnement agissant des agriculteurs face aux défis et problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur labeur quotidien.

Initié en partenariat avec l'Ecole des sciences de l'agriculture, de la fertilisation et de l'environnement (ESAFE) relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Benguerir, le dispositif "Al Moutmir itinérant" cherche à promouvoir une agriculture plus performante, durable et inclusive.

Une initiative lancée par le groupe OCP

La franchise contribue à la création d'emplois et à la promotion des labels nationaux

Le système de la franchise contribue considérablement à la création d'emplois, à la promotion des labels nationaux et à favoriser l'attractivité des investissements locaux et internationaux, a affirmé, mardi à Rabat, le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Rabat-Salé-Kénitra, Hassan Sakhi.

Intervenant lors du Forum régional organisé par la Chambre sous le thème "La franchise: votre porte vers l'entrepreneuriat et le développement durable", M. Sakhi a souligné que ce système constitue actuellement l'un des principaux mécanismes écono-

miques permettant une croissance rapide et structurée des entreprises, notant qu'il favorise le transfert des expertises, promeut l'innovation et permet aux entrepreneurs de s'engager dans des projets à forte valeur ajoutée avec un risque limité.

Le système de la franchise permet aux petites et moyennes entreprises (PME) de bénéficier de l'expertise des grandes marques et de renforcer leur compétitivité, à même de s'aligner avec les Hautes Orientations Royales visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à encourager les investissements productifs, a-t-il argué.

De son côté, Souhail Chaq-

chaq, président de la Commission de développement des marques et des franchises nationales et internationales au sein de la Chambre, a souligné que la franchise représente l'un des modèles d'investissement les plus performants, permettant aux propriétaires de marques de se développer de manière rapide et structurée, précisant que ce modèle offre aux investisseurs l'opportunité de mener à bien un projet basé sur une expertise et des normes bien définies.

Ce système, poursuit-il, accorde aux investisseurs le droit d'exploiter une marque et un modèle commercial selon des conditions préalablement éta-

blies, ce qui réduit les risques et augmente les chances de réussite.

Par ailleurs, l'expert saoudien en franchise, Najib Ben Hammoud Al-Tariqi, a mis en lumière les défis et les risques liés à ce modèle, notamment en ce qui concerne les engagements financiers, la perte de contrôle et les attentes élevées des investisseurs quant aux rendements.

Il a également mis en garde contre certaines fausses idées, en particulier celles relatives à l'enregistrement des marques, aux limites géographiques et à la compatibilité des marques avec le système de franchise.

Ce forum, organisé en par-

tenariat avec "Nwave Invest Company" et "Franchise Business", a constitué une occasion d'échange et de partage d'expériences entre différents acteurs du secteur, notamment des experts, des représentants de marques et des entrepreneurs souhaitant se lancer dans l'univers de la franchise.

L'événement a également été marqué par la signature de plusieurs accords de partenariat au profit des commerçants, des professionnels et des adhérents de la Chambre de la région de Rabat-Salé-Kénitra, couvrant divers domaines, notamment la santé, le sport, les assurances et plusieurs prestations sociales.

De nouveaux ciné-clubs éducatifs voient le jour à Rabat, Salé et Kénitra

Bonne nouvelle! Le processus de création de nouveaux ciné-clubs éducatifs au sein des établissements scolaires de sept directions de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Rabat-Salé-Kénitra, vient de commencer. Il s'agit des directions régionales de Rabat, Témara, Salé, Khémisset, Kénitra, Sidi Slimane et Sidi Kacem. Cette nouvelle disposition est le fruit d'un partenariat entre l'AREF et la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des termes de l'accord de coopération et de partenariat qui vise à promouvoir la culture cinématographique auprès des élèves et à consolider les valeurs de créativité et d'expression artistique. Elle entre également dans le cadre de la mise en œuvre par l'Académie de Rabat-Salé-Kénitra du plan annuel régional d'action éducative, en appui au slogan « Pour une école publique de qualité pour tous ».

Ambitieux et novateur, cet accord s'assigne pour objectif d'encourager et soutenir la création de ciné-clubs dans les établissements d'enseignement. Il s'agit aussi d'œuvrer pour le renforcement de la technique



cinématographique chez les étudiants et les élèves pour ainsi leur offrir un divertissement cinématographique accompagné d'une éducation intellectuelle, esthétique, artistique et technique intégrée. Il est question également de « diffuser la culture cinématographique afin d'améliorer la distribution et la réception des produits cinématographiques nationaux et d'organiser

des ateliers de formation pour les étudiants et les organisateurs des ciné-clubs scolaires. D'autre part, cet accord fera en sorte que les élèves de la région bénéficient d'un accès aux salles de cinéma pour regarder et discuter des projections programmées par les ciné-clubs et permettra un accès aux séances commerciales de ces cinémas avec un billet à prix réduit», explique Abdelkhalek Be-

larbi, président de la Fédération nationale des ciné-clubs.

Pour rappel, l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Rabat-Salé-Kénitra et la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc ont signé, le 29 novembre 2024, une convention de partenariat à l'occasion de la session ordinaire de son conseil d'administration pour l'année 2024, en présence de Mohamed Saad Berrada, ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports. Ce partenariat intervient après le dynamisme qu'a connu l'Université nationale des ciné-clubs du Maroc depuis la signature d'un partenariat privilégié avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

«Le nouveau partenariat définit le cadre général de la coopération entre l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Rabat-Salé-Kénitra et l'Université nationale des ciné-clubs du Maroc en vue de développer et diffuser la culture cinématographique dans les établissements d'enseignement de l'Académie conformément aux engagements et conditions précisés dans la présente convention», conclut-il.

Ayoub Akil

Présentation à Rabat de la pièce de théâtre "Chroniques de la coopérative"

L'avant-première de la pièce de théâtre "Chroniques de la coopérative", un projet novateur conçu pour éduquer les femmes entrepreneuses dans les zones rurales et périurbaines à la gestion financière, a été présenté mardi à Rabat, en présence de plusieurs personnalités de divers horizons.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'éducation financière porté par l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), en partenariat avec la Fondation marocaine pour l'éducation financière (FMEF), la Direction du trésor et des finances extérieures (DTFE) et Bank Al-Maghrib (BAM). Présentée en arabe dialectal, la pièce illustre le quotidien de femmes actives au sein de coopératives et leur écosystème, explorant plusieurs thématiques tels que l'utilisation des moyens de paiement, le financement et la gestion du crédit, ou encore l'utilisation de l'assurance, une approche à la fois immersive et ludique, visant à rendre les concepts financiers acces-

sibles aux femmes bénéficiaires du programme.

Intervenant à l'occasion de l'avant-première, le chef de la division sectorielle et de l'inclusion financière à la DTFE, Mohammed El Idrissi, a affirmé que l'initiative s'inscrit pleinement dans la Stratégie nationale d'inclusion financière promue par Bank Al-Maghrib et le ministère de l'Économie et des Finances, soulignant l'engagement du ministère à développer des programmes visant à améliorer l'accès universel aux services financiers, répondant ainsi aux besoins de la population.

M. El Idrissi a également mis en avant l'importance du théâtre comme moyen efficace pour sensibiliser à la culture financière, en permettant une compréhension plus large des outils financiers offerts par l'État et ses partenaires, tels que Bank Al-Maghrib et diverses institutions financières.

Pour sa part, la responsable du département inclusion financière et développement durable à Bank Al-Maghrib, Fatima Zahra Echihabi, a ex-

pliqué que ce programme est en phase avec les objectifs de la stratégie nationale d'inclusion financière, qui accorde une importance particulière aux femmes et aux petites entreprises.

Par ailleurs, Mme Echihabi a rappelé que Bank Al-Maghrib a lancé en 2022 une politique nationale visant à autonomiser les femmes dans le monde des affaires. Ce programme s'intègre dans une vision plus large, appuyée par le ministère de l'Économie et des Finances, et a mené à l'élaboration d'une Feuille de route en 2023, plaçant l'éducation financière en axe prioritaire.

De son côté, le conseiller technique principal de la GIZ a mis l'accent sur l'engagement de l'agence allemande dans le cadre de son soutien à l'économie culturelle et à l'inclusion financière au Maroc en collaboration étroite avec plusieurs institutions nationales.

Et de relever que la GIZ veille à renforcer les capacités en éducation financière, notamment parmi les femmes dans les zones rurales, afin d'améliorer leur accès aux ressources

financières et aux opportunités économiques.

Parallèlement à cette représentation, une exposition a été organisée offrant au public un aperçu des différents supports pédagogiques développés dans le cadre de ce programme d'éducation financière. Parmi eux, des podcasts en darija et en amazigh, un jeu éducatif intitulé "Bztami" (Mon porte-monnaie), des histoires et des bandes dessinées ainsi que des affiches éducatives spécialement conçues pour les femmes entrepreneuses.

Cette avant-première marque une étape clé dans l'adoption d'outils pédagogiques interactifs pour renforcer les compétences financières des femmes et favoriser leur autonomisation économique. Le projet prévoit des représentations à Marrakech et à Tanger au service de la promotion de l'inclusion financière et économique des femmes.

Shōgun : Une épopée fascinante entre intrigues et traditions

Lors des Golden Globes 2025, la série *Shōgun* a créé l'événement en raflant une impressionnante moisson de récompenses. Saluée pour son ambition et sa fidélité historique, elle a su conquérir le public et la critique. Pourtant, derrière cet éclatant succès, une question persiste : cette fresque immersive comble-t-elle les attentes des amateurs de récits guerriers et de combats spectaculaires ?

Adaptée du chef-d'œuvre de James Clavell, *Shōgun* nous plonge dans le Japon du XVII^e siècle, une époque de tensions politiques et de codes d'honneur inflexibles. La reconstitution est saisissante : chaque détail, des somptueux costumes aux rituels empreints de spiritualité, renforce l'authenticité du récit. Les dialogues ciselés offrent une profondeur rare aux thématiques abordées : la loyauté, la trahison et la survie dans un monde impitoyable. Une citation de Lord Toranaga illustre parfaitement cette atmosphère : « Nous jouons tous à un jeu d'amis et d'ennemis, mais en fin de compte, il n'y a que soi-même sur qui l'on puisse compter ». Cette immersion culturelle est l'un des plus grands atouts de la série, posant un décor riche pour des intrigues politiques d'une rare intensité.

Cependant, *Shōgun* a pris à contre-



piéd une partie de son public, notamment les amateurs de combats épiques. Si l'on s'attendait à des duels de samouraïs au katana ou à des batailles d'envergure, la première saison privilégie plutôt les stratégies et jeux d'influence. Les affrontements, bien que présents, sont souvent relégués à l'arrière-plan, laissant certains spectateurs sur leur faim. Pourtant, cette approche permet de construire un récit dense et captivant, où chaque décision politique a des répercussions majeures. Reste à savoir si cette montée en tension débouchera

sur une explosion d'action dans la suite de la série.

L'un des grands atouts de *Shōgun* réside dans son casting remarquable. Hiroyuki Sanada incarne un Lord Toranaga aussi imposant que charismatique, déployant une intelligence stratégique fascinante. Anna Sawai, dans le rôle de Lady Mariko, apporte une sensibilité et une force qui en font un personnage marquant, tandis que Tadanobu Asano insufflé à Kashigi Yabushige une ambiguïté captivante. Ces performances, saluées aux Golden

Globes, sont l'âme de la série, donnant vie à des personnages d'une grande complexité.

Avec une première saison qui pose des bases solides, la saison 2 pourrait bien offrir l'intensité tant attendue par certains fans. L'escalade des tensions laisse présager des affrontements inévitables, et l'introduction de nouveaux personnages, qu'ils soient samouraïs ou ninjas, pourrait enrichir la dimension martiale de l'intrigue. Imaginez des duels au katana mémorables, des batailles stratégiques entre clans rivaux ou encore des infiltrations nocturnes dignes des plus grands récits de ninja. Si la série parvient à conjuguer cette intensité avec son intrigue politique magistrale, elle pourrait se hisser au niveau des meilleures fresques historiques du genre, à l'instar de *Game of Thrones* ou *The Last Kingdom*.

Qu'on l'aime pour sa finesse narrative ou qu'on espère plus d'action à l'avenir, une chose est certaine : *Shōgun* est une œuvre incontournable qui marque les esprits. Son succès aux Golden Globes n'est que le début d'une aventure prometteuse. La saison 2 saura-t-elle répondre aux attentes des amateurs de combats spectaculaires ? Seul l'avenir nous le dira.

Par Salaheddine Lalouani

Shakira lance à Rio sa première tournée mondiale en sept ans



L'icône de la musique latine Shakira a lancé mardi à Rio de Janeiro au Brésil sa première tournée mondiale en sept ans pour son dernier album, intitulé "Las mujeres ya no lloran" ("Les femmes ne pleurent plus"), récompensé d'un tout récent Grammy.

La Colombienne au style éclectique a embrasé le stade Olympique Nilson Chaves, à la capacité de quelque 46.000 personnes, en alternant ses tubes les plus populaires et des titres de ce 12^e opus.

La chanteuse a notamment interprété "Shakira: Bzrp Music Sessions, Vol. 53", titre devenu viral sur les plateformes de streaming et qui fait écho à sa séparation très médiatisée d'avec l'ex-footballeur espagnol Gerard Piqué en juin 2022.

"La musique guérit", a affirmé Shakira aux spectateurs, dans un appel à la "résilience". "Aimer quelqu'un d'autre, c'est très bien, mais c'est mieux de s'aimer soi-même", a-t-elle lancé.

"Elle a traversé une période très difficile dans sa vie personnelle, elle s'est réinventée et aujourd'hui elle est plus forte que jamais. Je pense que ce concert couronne le tout, a assuré à l'AFP Juliana Modenesi, qui a par-

couru 600 kilomètres afin de voir son idole pour la première fois.

Il s'agit de la première tournée depuis 2018 de la star colombienne, qui avait accédé à une célébrité planétaire avec "Whenever, whenever" en 2001.

De la pop au reggaeton, en faisant un détour par la salsa et la bachata dominicaine, Shakira a occupé la scène à Rio pendant deux heures et demie, quelques jours après avoir reçu le Grammy du meilleur album pop latino. Une récompense qu'elle a dédiée aux migrants menacés d'expulsion des Etats-Unis par le président Donald Trump.

La star colombienne a aussi repris des classiques tels que "Hips Don't Lie", "Chantaje" et "Waka Waka", hymne de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud.

Forte de plus de 90 millions de disques vendus dans le monde et de quatre Grammy reçus aux Etats-Unis, parmi une montagne d'autres prix, Shakira est l'une des artistes latines les plus populaires de tous les temps.

Au cours de cette tournée, elle doit enchaîner d'ici fin juin près de 50 dates en Amérique latine puis aux Etats-Unis et au Canada.

Dix-huitième chapitre

Le soir de ce jour où il n'avait pas vu sa jolie voisine, il eut une grande idée : avec la croix de fer du chapelet que l'on distribue à tous les prisonniers à leur entrée en prison, il commença, et avec succès, à percer l'abat-jour. C'est peut-être une imprudence, se dit-il avant de commencer. Les menuisiers n'ont-ils pas dit devant moi que, dès demain, ils seront remplacés par les ouvriers peintres ? Que diront ceux-ci s'ils trouvent l'abat-jour de la fenêtre percé ? Mais si je ne commets cette imprudence, demain je ne puis la voir.

Quoi par ma faute je resterais un jour sans la voir ! et encore quand elle m'a quitté fâchée ! L'imprudence de Fabrice fut récompensée ; après quinze heures de travail, il vit Clélia, et, par excès de bonheur, comme elle ne croyait point être aperçue de lui, elle resta longtemps immobile et le regard fixé sur cet immense abat-jour ; il eut tout le temps de lire dans ses yeux les signes de la pitié la plus tendre.

Sur la fin de la visite elle négligeait même évidemment les soins à donner ses oiseaux, pour rester des minutes entières immobile à contempler la fenêtre. Son âme était profondément troublée ; elle songeait à la duchesse dont l'extrême malheur lui avait inspiré tant de pitié, et cependant elle commençait à la haïr.

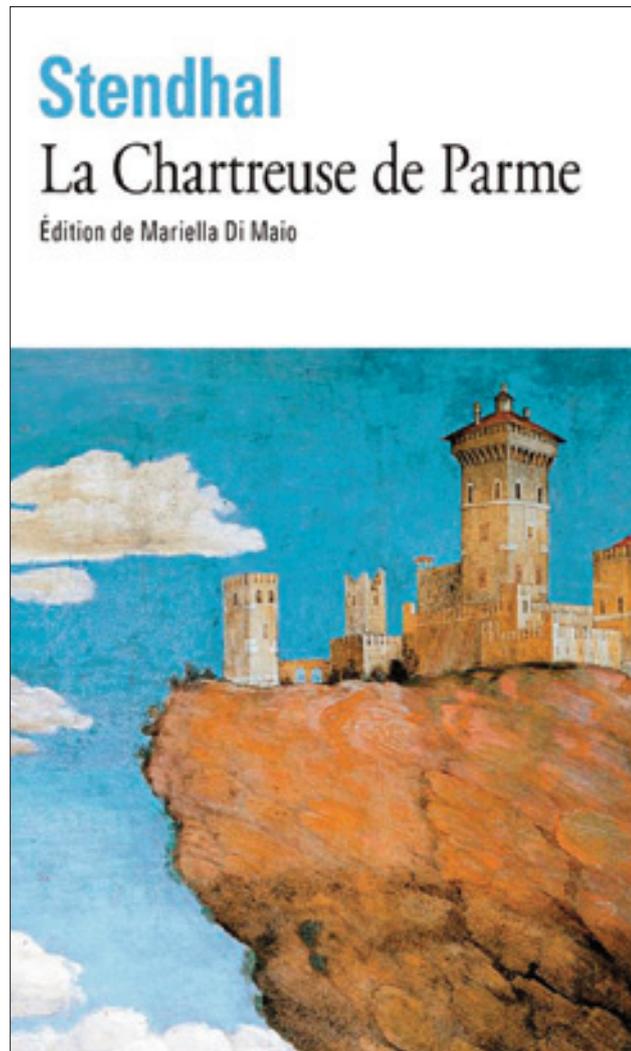
Elle ne comprenait rien à la profonde mélancolie qui s'emparait de son caractère, elle avait de l'humeur contre elle-même. Deux ou trois fois, pendant le cours de cette visite, Fabrice eut l'impatience de chercher à ébranler l'abat-jour ; il lui semblait qu'il n'était pas heureux tant qu'il ne pouvait pas témoigner à Clélia qu'il la voyait. Cependant, se disait-il, si elle savait que je l'aperçois avec autant de facilité, timide et réservée comme elle l'est, sans doute elle se déroberait à mes regards.

Il fut bien plus heureux le lendemain (de quelles misères l'amour ne fait-il pas son bonheur !) : pendant qu'elle regardait tristement l'immense abat-jour, il parvint à faire passer un petit morceau de fil de fer par l'ouverture que la croix de fer avait pratiquée, et il lui fit des signes qu'elle comprit évidemment, du moins dans ce sens qu'ils voulaient dire : je suis là et je vous vois.

Fabrice eut du malheur les jours suivants. Il voulait enlever à l'abat-jour colossal un morceau de planche grand comme la main, que l'on pourrait remettre à volonté et qui lui permettrait de voir et d'être vu, c'est-à-dire de parler, par signes du moins, de ce qui se passait dans son âme mais il se trouva que le bruit de la petite scie fut imparfaitement qu'il avait fabriquée avec le ressort de sa montre ébréchée par la croix, inquiétait Grillo qui venait passer de longues heures dans sa chambre.

Il crut remarquer, il est vrai, que la sévérité de Clélia semblait diminuer à mesure qu'augmentaient les difficultés matérielles qui s'opposaient à toute correspondance ; Fabrice observa fort bien qu'elle n'affectait plus de baisser les yeux ou de regarder les oiseaux quand il essayait de lui donner signe de présence à l'aide de son chétif morceau de fil de fer ; il avait le plaisir de voir qu'elle ne manquait jamais à paraître dans la volière au moment précis où onze heures trois quarts sonnaient, et il eut presque la présomption de se croire la cause de cette exactitude si ponctuelle. Pourquoi ? cette idée ne semble pas raisonnable mais l'amour observe des nuances invisibles à l'œil indifférent, et en tire des conséquences infinies.

Par exemple, depuis que Clélia ne voyait plus le prisonnier, presque immédiatement en entrant dans la volière, elle levait les yeux vers sa fenêtre. C'était dans ses journées fu-



nèbres où personne dans Parme ne doutait que Fabrice ne fût bientôt mis à mort : lui seul l'ignorait ; mais cette affreuse idée ne quittait plus Clélia, et comme se serait-elle fait des reproches du trop d'intérêt qu'elle portait à Fabrice ? il allait périr ! et pour la cause de la liberté ! car il était trop absurde de mettre à mort un del Dongo pour un coup d'épée à un histrion. Il est vrai que cet aimable jeune homme était attaché à une autre femme ! Clélia était profondément malheureuse, et sans s'avouer bien précisément le genre d'intérêt qu'elle prenait à son sort : Certes, se disait-elle, si on le conduit à la mort, je m'enfuirai dans un couvent, et de la vie je ne reparaitrai dans cette société de la cour, elle me fait horreur. Assassins polis !

Le huitième jour de la prison de Fabrice, elle eut un bien grand sujet de honte : elle regardait fixement, et absorbée dans ses tristes pensées, l'abat-jour qui cachait la fenêtre du prisonnier ; ce jour-là il n'avait encore donné aucun signe de présence : tout à coup un petit morceau d'abat-jour, plus grand que la main, fut retiré par lui ; il la regarda d'un air gai, et elle vit ses yeux qui la saluaient. Elle ne put soutenir cette épreuve inattendue, elle se retourna rapidement vers ses oiseaux et se mit à les soigner ; mais elle tremblait au point qu'elle versait l'eau qu'elle leur distribuait, et Fabrice pouvait voir parfaitement son émotion ; elle ne put supporter cette situation, et prit le parti de se sauver en courant.

Ce moment fut le plus beau de la vie de Fabrice, sans aucune comparaison. Avec

quels transports il eût refusé la liberté, si on la lui eût offerte en cet instant !

Le lendemain fut le jour de grand désespoir de la duchesse. Tout le monde tenait pour sûr dans la ville que c'en était fait de Fabrice ; Clélia n'eut pas le triste courage de lui montrer une dureté qui n'était pas dans son cœur, elle passa une heure et demie à la volière, regarda tous ses signes, et souvent lui répondit, au moins par l'expression de l'intérêt le plus vif et le plus sincère ; elle le quittait des instants pour lui cacher ses larmes. Sa coquetterie de femme sentait bien vivement l'imperfection du langage employé ; si l'on se fût parlé, de combien de façons différentes n'eût-elle pas pu chercher à deviner quelle était précisément la nature des sentiments que Fabrice avait pour la duchesse ! Clélia ne pouvait presque plus se faire d'illusion, elle avait de la haine pour madame Sanseverina.

Une nuit Fabrice vint à penser un peu sérieusement à sa tante : il fut étonné, il eut peine à reconnaître son image ; le souvenir qu'il conservait d'elle avait totalement changé ; pour lui, à cette heure, elle avait cinquante ans.

— Grand Dieu ! s'écria-t-il avec enthousiasme, que je fus bien inspiré de ne pas lui dire que je l'aimais ! Il en était au point de ne presque plus pouvoir comprendre comment il l'avait trouvée si jolie. Sous ce rapport, la petite Marietta lui faisait une impression de changement moins sensible ; c'est que jamais il ne s'était figuré que son âme fût de quelque chose dans l'amour pour la Ma-

rietta, tandis que souvent il avait cru que son âme tout entière appartenait à la duchesse.

La duchesse d'A... et la Marietta lui faisaient l'effet maintenant de deux jeunes colombes dont tout le charme serait dans la faiblesse et dans l'innocence, tandis que l'image sublime de Clélia Conti, en s'emparant de toute son âme, allait jusqu'à lui donner de la terreur. Il sentait trop bien que l'éternel bonheur de sa vie allait le forcer de compter avec la fille du gouverneur, et qu'il était en son pouvoir de faire de lui le plus malheureux des hommes. Chaque jour il craignait mortellement de voir se terminer tout à coup, par un caprice sans appel de sa volonté, cette sorte de vie singulière et délicieuse qu'il trouvait auprès d'elle ; toutefois, elle avait déjà rempli de félicité les deux premiers mois de sa prison. C'était le temps où, deux fois la semaine, le général Fabio Conti disait au prince : Je puis donner ma parole d'honneur à Votre Altesse que le prisonnier del Dongo ne parle à âme qui vive, et passe sa vie dans l'accablement du plus profond désespoir, ou à dormir.

Clélia venait deux ou trois fois le jour voir ses oiseaux, quelquefois pour des instants ; si Fabrice ne l'eût pas tant aimée, il eût bien vu qu'il était aimé ; mais il avait des doutes mortels à cet égard. Clélia avait fait placer un piano dans la volière. Tout en frappant les touches, pour que le son de l'instrument pût rendre compte de sa présence et occupât les sentinelles qui se promenaient sous ses fenêtres, elle répondait des yeux aux questions de Fabrice. Sur un seul sujet elle ne faisait jamais de réponse, et même, dans les grandes occasions, prenait la fuite, et quelquefois disparaissait pour une journée entière ; c'était lorsque les signes de Fabrice indiquaient des sentiments dont il était trop difficile de ne pas comprendre l'aveu : elle était inexorable sur ce point.

Ainsi, quoique étroitement resserré dans une assez petite cage, Fabrice avait une vie fort occupée ; elle était employée tout entière à chercher la solution de ce problème si important : M'aime-t-elle ? Le résultat de milliers d'observations sans cesse renouvelées, mais aussi sans cesse mises en doute, était ceci : Tous ses gestes volontaires disent non, mais ce qui est involontaire dans le mouvement de ses yeux semble avouer qu'elle prend de l'amitié pour moi.

Clélia espérait bien ne jamais arriver à un aveu, et c'est pour éloigner ce péril qu'elle avait repoussé, avec une colère excessive, une prière que Fabrice lui avait adressée plusieurs fois. La misère des ressources employées par le pauvre prisonnier aurait dû, ce semble, inspirer à Clélia plus de pitié. Il voulait correspondre avec elle au moyen de caractères qu'il traçait sur sa main avec un morceau de charbon dont il avait fait la précieuse découverte dans son poêle ; il aurait formé les mots lettre à lettre, successivement. Cette invention eût doublé les moyens de conversation en ce qu'elle eût permis de dire des choses précises. Sa fenêtre était éloignée de celle de Clélia d'environ vingt-cinq pieds ; il eût été trop chanceux de se parler par-dessus la tête des sentinelles se promenant devant le palais du gouverneur. Fabrice doutait d'être aimé ; s'il eût eu quelque expérience de l'amour, il ne lui fût pas resté de doutes ; mais jamais femme n'avait occupé son cœur ; il n'avait, du reste, aucun soupçon d'un secret qui l'eût mis au désespoir s'il l'eût connu ; il était grandement question du mariage de Clélia Conti avec le marquis Crescenzi, l'homme le plus riche de la cour.

(A suivre)



Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : L'Académie Régionale de l'Éducation Et De La Formation Région Draa-Tafilalet

Années budgétaires : 2025-2027

Le programme prévisionnel des marchés que l'AREF Draa-Tafilalet envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025-2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de création de siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa Tafilalet à Erachidia province d'Erachidia.	Erachidia	34 000 000,00	Appel d'offres ouvert	Novembre 2024	

Présentation abrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Néant	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
2	Néant	

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Renouvellement des équipements de GENE 1 et GENE 2	S DP de l'AREF	Collectif des maîtres d'ouvrage	Août	Aché groupé
2	Équipement des salles de cours des collèges par un kit de projection	S DP de l'AREF		Août	
3	Équipement des enseignants DNL de collège par un PC portable	S DP de l'AREF		Août	
4	Équipement des établissements scolaires par un TNI	S DP de l'AREF		Août	
5	Achat de fournitures de bureau au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	S DP de l'AREF		Août	
6	Achat de matériel didactique au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	S DP de l'AREF		Août	
7	Achat de matériel d'internet au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	S DP de l'AREF		Août	
8	Achat de matériel d'internet au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	S DP de l'AREF		Août	
9	Équipement des salles de cours des établissements scolaires primaires par un vidéoprojecteur et un Projecteur	S DP de l'AREF		Août	
10	Achat de fournitures de bureau et informatiques le centre régional des bureaux au titre de l'exercice 2025	S DP de l'AREF		Mai	
11	Achat de fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles au profit de l'AREF-DT à Erachidia.	Erachidia	Appel d'offres	Août	
12	Achat de matériel informatique et logiciel au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	Erachidia	Appel d'offres	Août	
13	Achat des prix pour la célébration d'excellence régionale	Erachidia	Appel d'offres	Mai	
14	Achat de fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles au profit de l'AREF-DT	Erachidia	Appel d'offres	Mai	
15	Achat de véhicules au profit de l'AREF-DT	Erachidia	Appel d'offres	Mai	
16	Achat des imprimantes et des photocopieuses au profit des établissements scolaires	S DP de l'AREF	Appel d'offres	Août	
17	Achat de mobilier de bureau au profit de l'AREF-DT	Erachidia	Appel d'offres	Août	
18	Maintenance et réparation de matériel de bureau et informatique au profit de l'AREF-DT	Erachidia	Appel d'offres/Dés de commande	Août	

Présentation abrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Équipement des salles scolaires en YAM	S DP de l'AREF
2	Renouvellement des équipements de GENE 1 et GENE 2	S DP de l'AREF
3	Équipement des salles de cours des collèges par un kit de projection	S DP de l'AREF
4	Équipement des enseignants DNL de collège par un PC portable	S DP de l'AREF

4	Équipement des enseignants DNL de lycée par un PC portable	S DP de l'AREF
5	Équipement des salles de cours des écoles primaires par un YV et un Projecteur	S DP de l'AREF
7	Achat de fournitures de bureau et informatiques le centre régional des bureaux au titre de l'exercice 2026	Erachidia
8	Achat de fournitures de bureau, et informatique pour l'organisation des bureaux de l'école et l'AREF-DT à Erachidia.	Erachidia
9	Achat de matériel informatique et logiciel au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	Erachidia
10	Achat des prix pour la célébration d'excellence régionale	Erachidia
11	Achat de fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles au profit de l'AREF-DT	Erachidia
12	Acquisition de matériel d'emballage destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
13	Acquisition de matériel de bureau destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
14	Acquisition de matériel d'internet destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
15	Acquisition de matériel d'internet destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
16	Acquisition de matériel d'emballage prioritaire pour les établissements relevant de l'AREF-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Équipement des écoles scolaires en YAM	S DP de l'AREF
2	Renouvellement des équipements de GENE 1 et GENE 2	S DP de l'AREF
3	Équipement des salles de cours des collèges par un kit de projection	S DP de l'AREF
4	Équipement des enseignants DNL de collège par un PC portable	S DP de l'AREF
5	Équipement des enseignants DNL de lycée par un PC portable	S DP de l'AREF
6	Équipement des salles de cours des écoles primaires par un YV et un Projecteur	S DP de l'AREF
7	Achat de fournitures de bureau et informatiques le centre régional des bureaux au titre de l'exercice 2027	Erachidia
8	Achat de fournitures de bureau, et informatique pour l'organisation des bureaux de l'école et l'AREF-DT à Erachidia.	Erachidia
9	Achat de matériel informatique et logiciel au profit des établissements scolaires de l'AREF-DT	Erachidia
10	Achat des prix pour la célébration d'excellence régionale	Erachidia
11	Achat de fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles au profit de l'AREF-DT	Erachidia
12	Acquisition de matériel d'emballage destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
13	Acquisition de matériel de bureau destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
14	Acquisition de matériel d'internet destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
15	Acquisition de matériel d'internet destiné aux nouvelles créations, extensions et le renouvellement des équipements des établissements scolaires relevant de l'AREF de la région-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet
16	Acquisition de matériel d'emballage prioritaire pour les établissements relevant de l'AREF-DT à Erachidia.	Diverses communes territoriales relevant de la région Draa Tafilalet

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Prestation d'hébergement de diverses personnalités et participants aux journées de formation pour le compte de l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia	Appel d'offres	Août	Aché groupé
2	Prestation de restauration au profit des bénéficiaires et des participants aux diverses activités organisées par l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia	Appel d'offres	Août	
3	Prestation d'impression de livrets pour au profit des établissements primaires relevant de l'AREF-DT	Erachidia	Appel d'offres (collective de maîtres d'ouvrage)	Août	
4	Garçonnage et surveillance des locaux administratifs de l'AREF-DRAA-TAFILALET	Erachidia	Appel d'offres à soumission	Début	
5	Études architecturales et suivi des travaux de création de siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa Tafilalet à Erachidia province d'Erachidia.	Erachidia	Consultation architecturale ouverte	Mai	
6	Les études géométriques des sols de fondation et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de création de siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa Tafilalet à Erachidia province d'Erachidia.	Erachidia	Appel d'offres ouvert	Juin	
7	Études techniques et suivi des travaux de création de siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa Tafilalet à Erachidia province d'Erachidia.	Erachidia	Appel d'offres ouvert	Juin	
8	Carrelage et optimisation des études techniques et suivi des travaux de création de siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa Tafilalet à Erachidia province d'Erachidia.	Erachidia	Appel d'offres ouvert	Juin	

Présentation abrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestation d'hébergement de diverses personnalités et participants aux journées de formation pour le compte de l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia
2	Prestation de restauration au profit des bénéficiaires et des participants aux diverses activités organisées par l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia
3	Prestation d'impression de livrets pour au profit des établissements primaires relevant de l'AREF-DT	Erachidia

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestation d'hébergement de diverses personnalités et participants aux journées de formation pour le compte de l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia
2	Prestation de restauration au profit des bénéficiaires et des participants aux diverses activités organisées par l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia
3	Prestation de nettoyage de locaux administratifs de l'AREF-DRAA-TAFILALET.	Erachidia
4	Prestation d'impression de livrets pour au profit des établissements primaires relevant de l'AREF-DT	Erachidia

MODIFICATION
1/- suivant au PV de l'AGE en date du 05/08/2024 de la société GROUPE GUESOUS LOCATION SARL, il a été décidé :

"- Transférer le siège social de ladite société de CASABLANCA, 84 RUE IBNOU MOUNIR CENTRE ANDALOUZIA ETG 1 N 41 MAARIF à la nouvelle adresse : CASABLANCA, 25T OP ALALIA ET 4 AP 19 GH6 DAR BOUAZZA.

"- La mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca le 14/10/2024 sous le numéro 938310.

N° 685/PA

AGENCE NATIONALE
DES EAUX ET FORETS
DIRECTION
REGIONALE
DE SOUSS MASSA
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT INTERNATIONALE A MAJORATION N° 6/2025/DRANEF-SM

Le 07/03/2025 à 9 heures 30 minute, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss-Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n° 6/2025/DRANEF-SM du 07 Mars 2025 à 9 heures 30 minutes pour la prestation de la fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans les préfectures d'Agadir Ida Outanane et Inzegane Ait Melloul et les provinces de Taroudant, Chouka Ait Baha et Tiznit au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss

Massa (Lot unique). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions sept cent vingt-trois mille trois cent neuf dirhams, quarante-deux centimes (2 723 309,42 Dhs) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante-quatre mille dirhams (54 000,00 dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de Consultation.

N° 686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA-
SETTAT
PREFECTURE DES
ARRONDISSEMENT ANFA
COMMUNE DE
CASABLANCA
ARRONDISSEMENT
ANFA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
ET DES AFFAIRES
FINANCIERES
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié Sur offres
de prix n°02/AA/2025
Le 25 Février 2025 à 12 H, il

sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 02 / AA / 2025 du 25/02/2025
Pour : RECEPTION ET RESTAURATION A L'OCCASION DES FETES NATIONALES ET CEREMONIES OFFICIELLES.
Lieu d'exécution: Parc auto de l'arrondissement Anfa sis Rue Skhirate Casablanca, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 312 400,00 (TROIS CENT DOUZE MILLE QUATRECENT DIRHAMS) toutes taxes comprises.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 (Cinq Mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.

N° 687/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fes - Meknes

Direction provinciale de Taza.

Avis rectificatif

Le Directeur Provincial à TAZA porte à la connaissance des concurrents probables que l'heure d'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte n° 16/DTZ/INV/2025 du 6/03/2025, ayant pour objet **CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF COMPOSE D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE ET D'UN LYCEE COLLEGIAT A LA COMMUNE DE GUELDAMANE PROVINCE DE TAZA**, a été modifiée comme suit :

RÉF. CA	OBJET	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
16/DTZ/INV/2025	CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF COMPOSE D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE ET D'UN LYCEE COLLEGIAT A LA COMMUNE DE GUELDAMANE PROVINCE DE TAZA	10 heures du matin

Le reste sans changement.

N° 681/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 42/2625/CHENV
« Marché publique »

Le 26 février 2025 à 10 : 00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-ME (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'estimation
01	Le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de construction d'une école primaire à la commune Edouira (école communautaire)	72 500,00 dirhams (Soixante-Deux Mille Cinq Cents Dirhams)
02	Le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension de trois (03) lycées qualifiants par des salles de classe	40 500,00 dirhams (Quarante Mille Cinq Cents Dirhams)
03	Le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension de quatre (04) lycées collégiens par des salles de classe	37 000,00 dirhams (Trente-Sept Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1492-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 682/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 44/2625/CHENV
« Marché publique »

Le 26 février 2025 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-ME (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'estimation
01	Les études techniques et le suivi des travaux de construction d'une école primaire à la commune Edouira (école communautaire)	116 000,00 dirhams (Cent Seize Mille Dirhams)
02	Les études techniques et le suivi des travaux d'extension de trois (03) lycées qualifiants par des salles de classe	64 800,00 dirhams (Soixante-Quatre Mille Huit Cents Dirhams)
03	Les études techniques et le suivi des travaux d'extension de quatre (04) lycées collégiens par des salles de classe	59 200,00 dirhams (Cinquante-Neuf Mille Deux Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1492-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 684/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 43/2625/CHENV
« Marché publique »

Le 26 février 2025 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-ME (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'estimation
01	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction d'une école primaire à la commune Edouira (école communautaire)	101 500,00 dirhams (Cent Un Mille Cinq Cents Dirhams)
02	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension de trois (03) lycées qualifiants par des salles de classe	56 700,00 dirhams (Cinquante-Six Mille Sept Cents Dirhams)
03	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension de quatre (04) lycées collégiens par des salles de classe	51 800,00 dirhams (Cinquante et Un Mille Huit Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1492-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 683/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER MOROCCO HOLEPLAY "S.A.R.L"

Constitution Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 21/01/2025. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: MOROCCO HOLEPLAY "S.A.R.L" OBJET : CONSEIL DE GESTION . LE SIEGE: CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune ;

- Mr SOUFIANE BOUAYOUNE... 5000,00 Paris - Mr ZAKARIA LAADI-DIOULI ... 5000,00 Paris Soit un total de 10000,00 Paris GERANCE : La société est gérée par Mr SOUFIANE BOUAYOUNE et Mr ZAKARIA LAADIDIOUL ANNEE SOCIALE: Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/02/2025 RC N° 661083.

Pour extrait et mention N° 688/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER SANI AMJAD "S.A.R.L AU"

Constitution Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 25/01/2025. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: SANI AMJAD "S.A.R.L AU" OBJET : PRODUITS PHYTOSANITAIRES . LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 Q.H Casablanca.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune ; - Mr DRISS KARIM 1000,00 Paris Soit un total de 1000,00 Paris GERANCE : La société est gérée par Mr DRISS KARIM ANNEE SOCIALE: Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/02/2025 RC N° 661147.

Pour extrait et mention N° 689/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°15/2025 (Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux

unités de coopératives et aux auto-entrepreneurs) Le Mardi 11 Mars 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 15/2025 du 11/03/2025 pour objet: Travaux d'aménagement d'une unité de valorisation de couscous au profit de la coopérative féminine Afla N°Sidi Yaacoub sise à la Commune Territoriale de Sidi Yaacoub, Cercle Fetouaka, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent onze mille sept cent cinquante-deux dirhams (211 752,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le document technique exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 690/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Lâyoune Sakia El Hamra Province de Tarfaya Secrétariat General Division du Budget et des Marchés

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIEE N° : 01/CA/PT/2025

Le 24/02/2025 à 12H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions du Secrétariat Général) sis à la ville de Tarfaya à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° : 01/CA/PT/2025 du 24/02/2025, pour : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une annexe administrative et son logement de fonction du candidat d'El Haggounia relevant de la Province de Tarfaya à la ville de Lâyoune.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte nationale peut être retiré du bureau du service des marchés relevant de la Province Tarfaya. Il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Le budget prévisionnel maximum pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Deux millions neuf cent soixante-dix mille DIRHAMS et zéro CENTIMES Hors Taxe (2.970.000,00 DHS HT). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : • Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés relevant de la Province de Tarfaya ; • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ; • Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article n° : 6 du règlement de consultation. N.B. : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 691/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Issalal Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 03 mars 2025 à 14 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ier, les offres relatives à : Consultation N°PR622667 (Réf : 04DRA2025)

« Travaux de câblage et de génie civil sur les réseaux d'accès et fibres optiques aux niveaux des Délégations Commerciales d'Agadir et Taroudant » :

• Lot N°1 : DELEGATION COMMERCIALE D'AGADIR • Lot N°2 : DELEGATION COMMERCIALE DE TAROUDANT

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges. Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ier Agadir. Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14. L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique

N° 692/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Issalal Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 03 mars 2025 à 14 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ier, les offres relatives à : Consultation Ouverte N°PR622898 (Réf :05/DRA/2025)

= ETUDE ET CONCEPTION DES AVANT PROJETS DE DESERTE EN ACCES GPON / FTTH DES QUARTIERS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE D'IAM AGADIR =

• DELEGATION COMMERCIALE AGADIR ET TAROUDANT : LOT N°1 • DELEGATION COMMERCIALE DE GUELMIM ET LAAYOUNE : LOT N°2

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges. Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ier Agadir. Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique

N° 693/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Université Hassan II de Casablanca La Présidence

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°01UH2C/2025

Le 07/03/2025 à 10h00, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, en lot unique, ayant pour objet : ETUDES TECHNIQUES SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE TRAVAUX PRATIQUES ET DE LABORATOIRES A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Deux Cent Cinquante Mille dirhams (250000,00 DH TTC) toutes taxes comprises Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,

32 et 135du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre : Les prestataires d'études installés au Maroc doivent fournir :

• Les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministre de l'Équipement et des Transports n°1003-15 du 20 joumada 1 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n° 2-98-984 du 4 hija 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :

- D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
- D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
- D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
- D17 (Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable).

N° 694/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMMEDIA COMMUNE AIN HARROUDA

DIRECTION DES SERVICES - SERVICE DES MARCHES ET TRAVAUX AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°03/2025

Le 11 Mars 2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ain Harrouda, sise au siège de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix N°03/2025 ayant pour objet :

- Actualisation de l'étude de faisabilité de la Gestion Déléguée du Service Public des Déchets Ménagers et Assimilés - Collecte et Nettoyement - sur le territoire de la Commune Ain Harrouda A La Préfecture Mohammedia-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma. • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

204.000,00 DH TTC (Deux cent quatre mille Dirhams) • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 Dh (Quatre mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire un Certificat d'agrément justifiant les domaines d'activité : - D13.D19 -

N° 695/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL COMMUNE D'AZILAL SERVICE PATRIMOINES AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 01/2025 SEANCE PUBLIQUE

Le 07 Mars 2025 à partir de 10h, il sera procédé à la salle des réunions de la commune territoriale d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant : L'AFFERMAGE DU CAFE ET LES BLOCS SANITAIRES LUI ETANT AFFERENT SITUES A LA GARE ROUTIERE DES GRANDS TAXIS PAR VOIE D'ADJUDICATION PUBLIQUE.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé soit à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma), soit retiré auprès du service patrimoine de la commune.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 1968 dhs (Mille neuf cent soixante huit dhs 00 cts)

Le prix estimatif du maître d'ouvrage est fixé à : 8200,00 dhs (huit mille deux cent dhs 00cts) par mois.

Les pièces constitutives du dossier sont celles indiquées à l'article 03 du règlement de consultation. La durée d'exploitation est fixée à 33ans(trois ans.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28,29,30,31,32du décret n° 02-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : Les dossier d'appel d'offre sera déposés électroniquement au portail des marchés publics ou au bureau d'ordre communal ou directement au président de la commission au début de la séance d'ouverture des plis.

Les pièces constituant le dossier de consultation à fournir sont celles indiquées à l'article 3 du règlement de consultation.

N° 696/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
de l'Éducation et de
la Formation de la région
Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
10/DTZ/INV/2025

Le jeudi 27 février 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°10 /DTZ/INV/2025 du 27/02/2025 pour **CONTROLÉ ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLÉ DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAT 6 NOVEMBRE ET TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT OMAR EL KHEYAM A LA COMMUNE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-quatre mille huit cent dirhams (64800,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00 DH) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
de l'Éducation et de
la Formation De la région
Fès - Meknès
Direction provinciale de
Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
11/DTZ/INV/2025

Le jeudi 27 février 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°11 /DTZ/INV/2025 du 27/02/2025 pour **CONTROLÉ ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT ZRARDA A LA COMMUNE ZRARDA A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-trois mille deux cent dirhams (43200,00 DH) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

Cinq cent dirhams (500,00 DH) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
de l'Éducation et de
la Formation de la région
Fès - Meknès
Direction provinciale de
Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
12/DTZ/INV/2025

Le jeudi 27 février 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°12 /DTZ/INV/2025 du 27/02/2025 pour **ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAT 6 NOVEMBRE ET TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT OMAR EL KHEYAM A LA COMMUNE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante mille dirhams (60000,00 DH) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq cent dirhams (500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Les copies certifiées conformes aux originaux des certificats d'agrément dans les domaines D14, D15, D16.

Remarque : pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans le règlement de consultation.

N° 701/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale de
l'Éducation et de la
Formation De la région
Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
13/DTZ/INV/2025

Le jeudi 27 février 2025 à 10

heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°13 /DTZ/INV/2025 du 27/02/2025 pour **ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT ZRARDA A LA COMMUNE ZRARDA A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante mille dirhams (60000,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq cent dirhams (500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Les copies certifiées conformes aux originaux des certificats d'agrément dans les domaines D14, D15, D16.

Remarque : pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué

dans le règlement de consultation.

N° 702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 02/2025/PSK

Le 10 Mars 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°02/2025 du 10/03/2025, pour les travaux de construction des murs de clôture de deux Caïdats : Ain Djalil et Lamrabih -Province de Sidi Kacem- Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre vingt douze mille six cent dirhams 00 ets (792 600,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille (15 000 ,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 703/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 14/DTZ/INV/2025

Le jeudi 27 février 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°14 /DTZ/INV/2025 du 27/02/2025 pour

ESSAIS GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDUS DE FOUILLES ET CONTROLÉ DE QUALITÉ DES TRAVAUX DE : TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAT 6 NOVEMBRE ET TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT OMAR EL KHEYAM A LA COMMUNE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-cinq mille six cent dirhams (45600,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq cent dirhams (500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

➤ Copie légalisée du certificat de qualification et de classification:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1: Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

Remarque : pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans le règlement de consultation.

N° 697/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 15/DTZ/INV/2025

Le jeudi 27 février 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°15 /DTZ/INV/2025 du 27/02/2025 pour

ESSAIS GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDUS DE FOUILLES ET CONTROLÉ DE QUALITÉ DES TRAVAUX DE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT ZRARDA A LA COMMUNE ZRARDA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente-neuf mille dirhams (39000,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq cent dirhams (500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

➤ Copie légalisée du certificat de qualification et de classification:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1: Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

Remarque : pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans le règlement de consultation.

N° 698/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Présidentielle en Equateur

Noboa en quête d'une réélection, Gonzalez d'une revanche

L'un veut se faire ré-élire, l'autre entend prendre sa revanche. Le président entrepreneur Daniel Noboa et l'avocate Luisa Gonzalez étaient au coude à coude à l'issue du premier tour dimanche de l'élection présidentielle en Equateur, avec moins d'un point d'écart pour 72% des bulletins dépouillés.

Une première joute électorale en octobre 2023 entre eux avait été remportée par M. Noboa.

Applaudi par beaucoup



Le président entrepreneur Daniel Noboa et l'avocate Luisa Gonzalez étaient au coude à coude à l'issue du premier tour

d'Equatoriens pour sa main de fer contre le narcotrafic qui gangrène un pays autrefois havre de paix, Daniel Noboa, fils d'un milliardaire entrepreneur dans la banane, partait avec l'habit du favori après un court mandat consécutif aux élections anticipées d'octobre 2023.

Mais sa principale rivale, Luisa Gonzalez, une avocate de 47 ans, a créé la surprise en le talonnant, ce qui augure d'un deuxième tour au mois d'avril. Elle entend redonner le pouvoir à la gauche équatorienne pour la première fois depuis la défaite de l'ancien président socialiste Rafael Correa (2007-2017), dont elle est considérée comme la dauphine.

Sportif au teint hâlé, millionnaire et très actif sur les réseaux sociaux, Daniel Noboa, figure, à 37 ans, parmi les plus jeunes chefs d'Etat au monde.

Etat d'urgence, déclaration de "guerre" contre les gangs, construction de prisons et exhibition de prisonniers semi-nus lui valent d'être comparé à son homologue salvadorien, Nayib Bukele, triomphalement réélu en février 2024.

Comme au Salvador, il est critiqué par des organisations

de défense des droits humains pour les Etats d'urgence prolongés et le déploiement de force dans les rues.

Mais selon Daniel Noboa, cette politique porte ses fruits, et il s'attribue le mérite d'avoir réduit un taux d'homicide record de 47 pour 100.000 habitants en 2023, à 38 en 2024.

Toutefois, "rien ne se résout en un an", répète inlassablement le président dont la relation est distante avec la presse.

"L'Equateur a déjà changé et veut continuer de changer, il veut consolider son triomphe", a-t-il affirmé cette semaine.

L'homme se dit de centre gauche mais ce néo-libéral incarne l'élite politique équatorienne issue du monde de l'entreprise et a triomphé avec le soutien d'une partie de la droite.

Surprise du premier tour en 2023, où son discours ferme a séduit alors qu'un candidat présidentiel était assassiné en pleine campagne électorale, il n'avait jusque-là qu'une maigre expérience en politique : deux ans comme député, et président de la commission économique au Parlement.

Pendant cette période, il a été mis en cause dans un conflit d'intérêt présumé pour avoir financé de sa poche le voyage de sept parlementaires en Russie, l'un des principaux marchés du juteux business de l'entreprise familiale dans la banane.

Né aux Etats-Unis et diplômé de prestigieuses universités étrangères, Daniel Noboa est le fils du magnat de la banane Alvaro Noboa, cinq fois candidat malheureux à la présidence.

Adepte des réseaux sociaux, il s'y montre proche des gens, entouré de femmes, ou avec sa famille.

Marié à l'influenceuse Lavinia Valbonesi, avec laquelle il a deux enfants, ce catholique a également une fille née d'un premier mariage.

Cycliste, marathonienne et amatrice de tatouages, Luisa Gonzalez se présente à nouveau à la présidence. Avec le soutien de l'ancien président Rafael Correa, condamné par contumace à huit ans de prison pour corruption, ce qui divise le pays.

"La candidate, c'est moi (...) C'est Luisa Gonzalez qui gouvernera", affirme-t-elle face aux détracteurs.

"Daniel Noboa représente la peur et nous le change-

ment, l'espoir", a affirmé l'avocate évangélique de 47 ans, dont le slogan clame : "Faire revivre l'Equateur".

Ancienne députée, elle avait remporté le premier tour en 2023 (34%), devant Daniel Noboa (23%), avant de s'incliner au second tour remporté par son opposant avec 52,1% des voix.

Elle aspire à être la première présidente élue de l'Equateur, avec un programme promettant plus de sécurité, teinté de respect des droits humains.

"Pour construire la paix, on a besoin de justice sociale", a-t-elle souligné lors d'un entretien à l'AFP samedi, tout en proposant de freiner le trafic de drogue au travers de la "militarisation des frontières et des ports".

Evoquant des menaces sur sa vie, elle pointe "un défi plus grand ici (...), le défi de transformer le pays".

Mariée à 15 ans, divorcée à 22 ans, Luisa Gonzalez est mère de deux garçons de 11 et 31 ans.

Sa mère, Ligia Alcivar, résume ainsi la vocation politique de sa fille: "C'est une femme pleine d'amour, amour pour sa patrie, amour pour toutes les personnes qui souffrent".

Sport

Ligue des champions

Paris corrige Brest, le Real renverse City



Brahim Díaz auteur du deuxième but du Real.

Le Paris Saint-Germain a quasiment assuré sa place en 8e de finale de Ligue des champions en dominant largement Brest (3-0), et le Real Madrid a un peu tué le suspense dans la grande affiche des barrages en s'imposant en fin de match à Manchester City (3-2), mardi.

Encore Ousmane Dembélé. Le meilleur buteur d'Europe en 2025 avec ses 13e et 14e réalisations de l'année nou-

velle confirme sa très grande forme personnelle et la très bonne période de son club. Il avait déjà marqué cinq buts dans ses deux matches de Ligue 1 contre le Stade Brestois.

Le nouveau "goleador" et le PSG étaient trop forts pour les Bretons, dépassés au Roudourou de Guingamp dans ce quatrième duel franco-français en coupes d'Europe. Paris est bien parti pour rejoindre l'OM, Auxerre et Lyon

qui avaient éliminé respectivement Monaco, Lille et Bordeaux par le passé.

Dans le grand choc de la soirée entre les deux derniers vainqueurs de la C1, City a confirmé ses difficultés cette saison en s'effondrant alors qu'il menait 2-1 à cinq minutes de la fin grâce à un doublé d'Erling Haaland.

Le Real, qui avait égalisé une première fois sur une frappe peu académique de Kylian Mbappé, s'est imposé

au finish. Brahim Díaz (86), qui venait de rentrer en jeu, puis Jude Bellingham (90+2) ont conclu deux attaques de Vinićius pour marquer.

Le Real avait déjà fait le coup à City en demi-finale en 2022, avec deux buts dans les dernières minutes pour arracher une prolongation et s'imposer (3-1 a.p., 4-3 pour City à l'aller).

Dans les autres matches, la Juventus a pris un léger avantage sur le PSV Eindhoven (2-1) en s'imposant à Turin grâce à des buts de l'Américain Weston McKennie, d'une frappe tellement puissante qu'elle a fait "gamelle" (elle a rebondi dans le but avant de ressortir, comme au babyfoot) et du Belge Samuel Mbangula.

Les champions des Pays-Bas avaient égalisé grâce à un but de leur vétéran croate Ivan Perisic (36 ans).

Comme le PSG, le Borussia Dortmund aussi a un pied en 8e de finale après sa large victoire au Sporting Portugal (3-0), grâce notamment au meilleur buteur cette saison de Ligue des champions, Serhou Guirassy. Le Guinéen a signé son 11e but et donné une passe décisive à Pascal Gross.

En face le buteur des Lions de Lille, Viktor Gyökeres, était trop diminué pour lui donner la réplique. Le Suédois, gêné par une blessure à la cuisse, n'est entré que pour la dernière demi-heure, sans pouvoir inverser le cours du match. Pire pour le Sporting, Karim Adeyemi a alourdi le score.

Ousmane Dembélé transfiguré

L'attaquant parisien Ousmane Dembélé a encore montré son nouveau visage de buteur déterminé en inscrivant un doublé et en provoquant un penalty, contre Brest mardi (3-0) en barrage aller de la Ligue des champions.

Ce sont les 22e et 23e buts de sa saison, une statistique impensable jusqu'à il y a peu, quand le public levait les yeux au ciel... pour suivre les ballons qu'il expédiait dans les tribunes.

L'ancien Rennais est devenu euphorique depuis le début de l'année, avec 15 buts. Lors de ses 11 derniers matches, il a planté la bagatelle de 11 buts.

Mais la mue a commencé dès décembre, quand Luis Enrique l'a titularisé plus régulièrement en numéro 9. "Je suis bien placé, je suis dans le rôle de N.9, je me dois de marquer", expliquait-il après son triplé, déjà contre Brest (5-2) mais en championnat, le 1er février, trois jours après un premier triplé à Stuttgart.

"Avant je jouais plus milieu droit collé à la ligne, c'était plus difficile d'aller marquer, je devais dribbler trois-quatre joueurs avant de pouvoir marquer. Là en numéro 9, tu n'as plus qu'un joueur ou qu'à pousser le ballon", disait-il, avec une forme de modeste.

Mardi soir, son premier but a été un peu plus que ça. Juste avant la mi-temps, il a profité d'un marquage trop léger et de la défense en reculant de Massadio Haïdara pour crocheter et ajuster au premier poteau un Marco Bizot déséquilibré (45e).

Son deuxième but a été encore plus opportuniste, la marque d'un buteur de sang froid et de grinta mêlés: il a jailli pour reprendre un ballon en cloche qui semblait perdu pour le PSG à l'entrée de la surface, avant de se rapprocher et condamner Bizot à l'impuissance (66).

Auparavant, il avait obtenu le penalty transformé par Vitinha, avec son tir de renard des surfaces dans une forêt de pieds -- et de mains -- brestoïses (18e, but à la 21e).

Sur chacune de ses célébrations, Ousmane Dembélé arbore désormais une tranquillité de roi, lui qui jusque-là était cantonné à être lieutenant - la saison dernière - de Kylian Mbappé. L'expression de son visage a changé pour manifester une détermination de fer, sans besoin d'effusion excessive.

Lui qui avait dit en début de saison vouloir prendre ses responsabilités, avant de s'embrouiller un temps avec l'entraîneur Luis Enrique, semble avoir franchi un cap mental.



Même quand il a raté un duel pourtant avantageux avec Bizot en seconde mi-temps, renouant avec le tir au pigeon le temps d'une frappe, il a vite enlevé les mains de son crâne, l'air de dire: "Y en aura d'autres". C'était quelques minutes avant son deuxième but.

"Ousmane a toujours été un joueur différent", l'a encensé Luis Enrique en février. "Quel que soit le poste où il joue. Il est capable de dribbler deux ou trois joueurs, de faire des

passes décisives, de marquer des buts. Notre objectif avec lui a toujours été le même: trouver des espaces à l'intérieur ou sur les côtés".

Dans son nouveau rôle, il a "cette capacité à bouger dans la surface de réparation, recevoir et marquer d'une touche de balle", a poursuivi le technicien. "Les statistiques sont incroyables, on le connaissait comme ailier mais on voit qu'il est aussi capable d'être avant-centre, c'est quelque chose dont on tire profit".

Tirage au sort des CAN U17 et féminine de futsal



Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans de football (Maroc-2025), se tiendra ce jeudi au Caire, annonce mercredi la Confédération africaine de football (CAF). Le tournoi élargi réunira 16 équipes et se déroulera du 30 mars au 19 avril prochains au Maroc, indique la CAF sur son site officiel, ajoutant que la cérémonie du tirage au sort, prévue au siège de la CAF, débutera à 11h45 (GMT). Un nombre record de 10 nations africaines se qualifiera pour la Coupe du monde U17 de la FIFA 2025, qui rassemblera 48 équipes et se tiendra au Qatar du 5 au 27 novembre 2025, fait savoir la même source.

Outre le Maroc, pays hôte, les équipes qua-

lifiées pour la CAN U17 sont l'Angola, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Gambie, le Mali, le Sénégal, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et la Zambie, en plus de deux représentants de l'UNIFFAC (Union des fédérations de football d'Afrique centrale) qui seront déterminés à l'issue du tournoi de qualification. Les équipes seront réparties en quatre groupes (A, B, C et D) de quatre formations chacun. En tant que pays organisateur, le Maroc est automatiquement attribué à la position A1 dans le groupe A.

Les deux premières équipes de chaque groupe obtiendront leur qualification pour les quarts de finale ainsi que pour la Coupe du monde U-17 de la FIFA 2025.

Les deux dernières places qualificatives pour le Mondial seront attribuées à l'issue de matches de barrage entre les équipes ayant terminé troisièmes de leur groupe.

Par ailleurs, le tirage au sort de la toute première édition de la CAN féminine de futsal (Maroc-2025), se tiendra également ce jeudi au siège de la CAF au Caire. Cet événement constituera une étape décisive dans la préparation de cette compétition historique, qui se déroulera du 22 au 30 avril prochain au Maroc et réunira les neuf meilleures sélections féminines de futsal du continent africain, indique la CAF sur son site officiel, précisant que le tirage au sort se tiendra à son siège à partir de 11h00 (GMT).

Cette première édition de la CAN féminine de futsal servira également de tournoi qualificatif pour la Coupe du Monde féminine de la FIFA 2025, prévue aux Philippines du 21 novembre au 7 décembre. Deux nations africaines obtiendront leur billet pour cette compétition mondiale qui rassemblera 16 équipes. En plus du Maroc, pays hôte, huit autres nations ont obtenu leurs tickets pour cette phase finale, en l'occurrence l'Angola, le Cameroun, l'Égypte, la Guinée, le Madagascar, la Namibie, le Sénégal et la Tanzanie.

Les neuf équipes seront réparties en trois groupes (A, B et C) de trois équipes chacun. Le Maroc, en tant que pays organisateur, est automatiquement placé en position A1 dans le Groupe A. Les vainqueurs de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième accèderont aux demi-finales.

Course

La cinquième édition de la course internationale de 10 km de Mdiq se tiendra le 16 février sous le slogan « Le sport, vecteur de développement humain ».

Organisée par l'Association marocaine des amis des courses sur route, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme, cette manifestation sportive vise à encourager la pratique du sport dans la région, à sensibiliser la population à l'importance du sport et à ses bienfaits pour la santé, ainsi qu'à encourager et soutenir le tourisme dans la région, lit-on dans un communiqué des organisateurs. Cet événement sportif international, ouvert à tous les citoyens, femmes et hommes de tout âge, sera marqué par la participation de coureurs professionnels et amateurs, ajoute la même source.

Cette course se tiendra en partenariat avec la préfecture de Mdiq-Fnideq, le conseil préfectoral, les conseils élus locaux, la direction provinciale de l'éducation et des sports et les acteurs de la ville de Mdiq, conclut le communiqué.

Marathon

La première édition du marathon spirituel international de Fès sera organisée, le 16 février, à l'initiative de l'Association "Dila Athlétique".

Cet événement sportif, qui verra la participation de plus de 4.000 athlètes représentant plus de 26 pays, vise à consolider la position de Fès sur la scène mondiale, indique un communiqué des organisateurs.

Les boulevards de Fès seront le théâtre d'une des plus grandes compétitions sportives, où se donneront rendez-vous coureurs professionnels et amateurs de différents continents pour célébrer l'esprit de challenge et la diversité culturelle.

Cette compétition, organisée en coordination avec la wilaya de la région Fès-Meknès, vise à promouvoir Fès en tant que destination sportive et touristique de choix, et à encourager les bonnes pratiques saines et durables.

Le programme de cet événement comprend notamment, un marathon, un semi-marathon et des courses pour enfants, offrant à chacun la possibilité de participer et de profiter de l'ambiance sportive, précise-t-on.

Selon les organisateurs, l'importante participation internationale à cet événement confirme la position de la ville de Fès sur la carte sportive mondiale, et constitue une opportunité de promouvoir le dialogue entre les cultures à travers le sport.

La même source souligne que le véritable défi à relever, c'est de garantir une organisation professionnelle en étant à la hauteur des attentes des participants et du public.

8^{ème} édition de l'Ice Swim in Morocco

140 nageurs bravent les eaux froides du lac Aguelmam Azegza à Khénifra

Plus de 140 nageurs confirmés ont bravé les eaux froides du lac Aguelmam Azegza, dans le cadre de la 8ème édition de l'Ice Swim in Morocco, la première compétition de nage en eau glacée au Maroc qui s'est déroulée ce weekend à Khénifra.

Organisée par l'Association marocaine Sport et nature en partenariat avec la Fédération Royale marocaine de natation et la province de Khénifra, cette compétition internationale de nage en eau glacée qui a lieu depuis 2018 à Khénifra a réuni des nageurs expérimentés représentant 16 pays, à savoir le Maroc, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Suisse, la France, l'Italie, le Danemark, l'Uruguay, la Pologne, le Mexique, la Malaisie, l'Australie, la Bulgarie, la Belgique et l'Argentine.

En plus du nageur marocain de l'extrême, pionnier de la nage en eau glacée et organisateur de l'événement Hassan Baraka qui a pris part aux courses, la compétition de cette année a été marquée par la présence de Pénélope Armstrong, nageuse américaine âgée de 80 ans, ainsi que de nombreuses célébrités marocaines et étrangères qui se sont, également, prêtées à la nage dans l'eau glacée cristalline de ce lac à couper le souffle, et ce en dépit des températures basses.

Les participants se sont affrontés sur 6 distances, à savoir le 50m brasse, 50m, 100m,

250m, 500m, 1000m nage libre ainsi que sur deux nouvelles épreuves à savoir le relais 4x50 m mixte et le relais 4x100 m par pays.

Dans une déclaration à la MAP, Hassan Baraka, nageur international et initiateur de cet événement, a précisé que le lac Aguelmam Azegza est le premier lac au Maroc à hisser le Pavillon Bleu, un label qui témoigne de son respect pour l'environnement et de sa gestion durable, relevant que cet événement, qui en est à sa huitième édition, vise à promouvoir la région à l'international.

Et le nageur de faire savoir que les efforts déployés au fil des années pour promouvoir la nage en eau glacée au Maroc ont valu à l'Ice Swim in Morocco un classement parmi les 100 meilleurs événements mondiaux de natation en eau libre par la World Open Water Swimming Association en 2022.

De son côté, le directeur général de la SDR de tourisme Atlas de Béni Mellal-Khénifra, Mustapha Bairiz a souligné les atouts naturels et touristiques uniques de la province de Khénifra qui constitue une destination idéale pour les passionnés de nature, rappelant que l'Ice Swim in Morocco contribue à renforcer l'image de marque de la région et à positionner le lac Aguelmam Azegza comme site incontournable de baignade en eau froide.

Le Ice Swim in Morocco est le premier événement dédié à la natation en eau glacée au Maroc et en Afrique du Nord, portée par le nageur extrême Hassan Baraka, pionnier national de cette discipline, qui compte à son actif plusieurs exploits emblématiques, tels que l'Ice Mile et des nages en Arctique sans combinaison néoprène, à quelques encablures du Pôle Nord, dans une eau à -1 degré. Hassan Baraka fait aujourd'hui partie des 16 nageurs au monde à avoir obtenu la prestigieuse +Ice Triple Crown+.

Le lac d'Aguelmam Azegza est le premier et le seul lac marocain à arborer le label Pavillon Bleu, garantissant un respect de l'environnement et une gestion durable.

Très en vogue à l'échelle mondiale, la natation en eau glacée offre de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit. Elle renforce le système immunitaire, contribue à la lutte contre la dépression, et des études ont démontré son rôle dans le ralentissement de la dégénérescence cérébrale liée à des maladies comme Parkinson et Alzheimer, souligne l'Association marocaine Sport et nature.

La cérémonie de remise des prix aux vainqueurs s'est déroulée en présence du gouverneur de la province de Khénifra, Mohamed Adil Ihouane en présence des représentants des services déconcentrés concernés.

A Rio, les cours de récré reprennent vie après l'interdiction des téléphones

A Rio de Janeiro, les élèves se remettent à jouer "comme avant" et sont plus concentrés en cours, un an après l'interdiction des téléphones mobiles qui vient d'être étendue à tout le Brésil.

Dans toutes les écoles de ce pays de 200 millions d'habitants, les téléphones sont désormais proscrits, aussi bien en classe que dans la cour de récréation, par une loi promulguée en janvier par le président Luiz Inácio Lula da Silva, juste avant la rentrée.

Le Brésil, qui compte plus de smartphones que d'habitants, a ainsi rejoint un nombre croissant de pays ayant interdit les portables dans les établissements scolaires.

"C'était difficile au début parce qu'on était accro, il y a eu une sorte de crise d'abstinence. Mais après, avec l'habitude, c'est plus simple (...) et on interagit plus", raconte à l'AFP Kamilly Marques, 14 ans.

Comme la plupart de ses camarades de l'école Martin Luther King, près du centre-ville de Rio, elle préfère laisser son téléphone à la maison.

Peu d'élèves se rendent près de la fresque représentant l'icône des droits civiques aux Etats-Unis pour déposer leurs portables dans un panier.

Si, au début, Kamilly trouvait "embêtant" d'être privée de téléphone, elle est aujourd'hui convaincue que ses notes se sont améliorées grâce à cette interdiction, ainsi que ses relations avec ses camarades de classe.

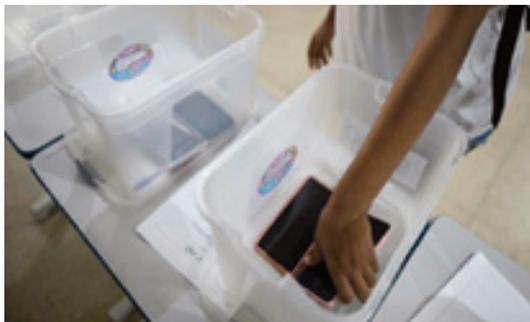
"Un élève était victime de harcèlement numérique et on ne le savait même pas, tellement on était rivés sur nos portables", dit-elle.

Selon l'Unesco, fin 2024, 40% des systèmes d'éducation publique dans le monde ont interdit d'une façon ou d'une autre l'utilisation de smartphones dans les écoles, contre 30% un an auparavant.

Secrétaire à l'Education de la mairie de Rio, Renan Ferreirinha explique qu'au moment du retour à l'école en présentiel après la pandémie de Covid-19, les enseignants de la ville avaient trouvé les enfants "plus agités, plus impatientes, plus anxieux, et plus accro à leur téléphone".

Selon un sondage effectué l'an dernier par le site Opinion Box et la plateforme Mobile Time, les enfants brésiliens ont reçu leur premier téléphone mobile à dix ans en moyenne.

Les enfants de moins de trois ans passent en moyenne une heure et demie par jour sur un smartphone, et la durée monte à près de quatre heures pour les 13-



16 ans. Une étude menée par la municipalité de Rio en septembre a montré "des améliorations dans la concentration, les résultats et la participation en classe" depuis que les téléphones ont été interdits dans les écoles locales.

Renan Ferreirinha, qui est également député fédéral, a été le rapporteur de la loi qui a étendu la mesure pionnière de Rio au niveau national.

Si limiter l'usage des smartphones est "difficile pour un adulte, imaginez pour un enfant", souligne-t-il. Lors d'une visite récente dans une école de Rio, un enfant

lui a dit qu'il jouait à nouveau, "comme avant".

Selon Fernanda Heitor, directrice adjointe de l'école Martin Luther King, qui accueille des élèves de six à seize ans, la situation dans l'établissement était devenue "ingérable" avant l'interdiction des smartphones.

À la récréation, elle voyait des enfants chacun dans son coin, braqués sur leur écran. "Ils ne jouaient pas vraiment, ne discutaient pas. Maintenant, ils jouent, et cela a transformé l'école, qui est beaucoup plus vivante et joyeuse", se félicite-t-elle.

Mais Mme Heitor fait part de "réticences" quand la mesure a été mise en place l'an dernier. "Encore aujourd'hui, certains élèves cachent leurs téléphones avant d'entrer".

La nouvelle loi en vigueur dans tout le Brésil n'autorise l'utilisation des téléphones mobiles dans les écoles que dans le cadre de projets pédagogiques, en cas d'urgence, ou pour des raisons médicales.

Tout en saluant cette loi, Fabio Campos, expert en éducation et technologie, juge important d'apprendre aux élèves à utiliser leurs smartphones de façon responsable.

"Le Brésil est un pays plein d'inégalités. Beaucoup d'élèves ont seulement accès à la technologie à l'école. Donc si les écoles deviennent moins technologiques, c'est un échec", prévient-il.

Renan Ferreirinha considère pour sa part que les parents doivent également imposer davantage de limites à leurs enfants.

À l'école Martin Luther King, Pedro Henrique, 11 ans, continue de venir avec son smartphone tous les jours.

"Mon téléphone me manque un peu" pendant la récréation, avoue-t-il. "À la fin de la journée, je suis content de le récupérer".

Recettes

Seffa facile



Ingédients : (Pour 4 personnes)

500g de cheveux d'ange
2 cs d'huile de tournesol
1 cc de sel
100g de raisins secs
50g d'amandes émondées hachées
20g de beurre

Préparation :

D'abord je prends les cheveux d'ange, je verse par dessus un filet d'huile de tournesol.

J'ajoute ensuite un filet d'eau froide et je mélange.

Je les mets dans le haut de mon couscousier et je les cuis à la vapeur pendant 20 minutes.

Une astuce, c'est de mettre un torchon sur le couvercle pour éviter que l'eau de la condensation retombe sur les cheveux d'anges.

Je les récupère et je verse à nouveau par dessus un filet d'eau et je les détache délicatement les uns des autres.

Attention à vos doigts, c'est brûlant !

Vous devez obtenir un résultat comme celui-ci.

Je remets mes cheveux d'ange dans le

haut de mon couscousier et je les refais cuire 20 minutes.

A ce stade, les cheveux d'anges ont déjà cuit 2 fois 20 minutes.

J'y ajoute cette fois un filet d'eau salée et je mélange bien avant d'ajouter les raisins secs.

Je les remets ensuite dans le haut de mon couscousier.

Je les fais cuire pour la dernière fois 20 minutes.

Pour résumer, ils cuisent 3 fois 20 minutes.

J'y ajoute le beurre en morceau et je peux passer au dressage.

Je décore avec du sucre glace, de la cannelle et des amandes émondées et torréfiées.

Cette Seffa facile est prête.

Elle est servie avec du sucre glace et du lait.

Il n'y a plus qu'à la déguster.

J'espère que cette recette de Seffa facile vous a plu, n'hésitez pas à l'enregistrer pour la retrouver plus tard !

Bon appétit !

Climat: Un lien entre aridité et instabilité sociale

Les périodes les plus arides ont coïncidé avec des périodes d'agitation politique en Chine, selon une récente étude portant sur des milliers d'années de précipitations, qui établit un lien historique entre stress climatique et chaos.

Une étude publiée ce mois-ci dans la prestigieuse revue Nature se fonde sur l'analyse des cernes annuels d'arbres, des *Juniperus przewalskii* ("genévriers de Przewalski"), sur le plateau tibétain, situé dans le sud-ouest de la Chine.

Elle donne un aperçu de la manière dont le stress climatique a façonné les sociétés et les changements de pouvoir durant des millénaires.

"Compte tenu des préoccupations croissantes concernant le changement climatique au niveau mondial, il est essentiel de comprendre les changements historiques et actuels" en matière de sécheresse et de cycle de l'eau, écrivent les chercheurs dans l'étude.

Les variations des isotopes des cernes annuels ont été utilisées pour comprendre les variations des précipitations au fil du temps.

Les chercheurs, dont beaucoup sont de l'Académie chinoise des sciences, ont ainsi pu reconstituer les archives climatiques des 3,476 dernières années.

L'étude estime que "l'essor et la chute de plusieurs dynasties chinoises correspondent au moment de changements significatifs vers des conditions arides, avec trois phases distinctes de baisse des précipitations à long terme après une longue période humide".

Durant la première phase de sécheresse (de -110 à +280), lorsque le climat est

devenu aride en 14 après J.-C., la famine et les cas de cannibalisme se sont multipliés, entraînant des soulèvements généralisés qui ont finalement abouti au renversement de l'éphémère dynastie Xin (9-23), selon le rapport.

Cette phase a également coïncidé avec les guerres de la période des Trois Royaumes, qui, associées à une famine généralisée causée par la sécheresse, ont entraîné un plongeon de la population chinoise (de 60 à 30 millions d'habitants), selon le rapport.

Après une deuxième période (330-770) qui couvre notamment les dynasties

Sui et Tang, une troisième (950-1300) correspond à la dynastie Song et à son déclin.

"Les conditions humides des premières phases de chaque dynastie étaient associées à des périodes de prospérité, tandis que le passage progressif à l'aridité coïncidait systématiquement avec leur déclin et leur effondrement final", note l'étude.

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée dans le monde et en Chine. Les phénomènes météorologiques extrêmes qui en ont découlé ont causé pour 310 milliards de dollars de pertes, selon le groupe d'assureurs Swiss Re.

